

aspects statistiques



recensement fédéral des entreprises 1975  
à genève

n°8  
juin 78

Emplois selon la branche économique  
Evolution des emplois 1955 - 1965 - 1975  
Comparaisons avec la Suisse

Publications du service cantonal de statistique

#### PERIODIQUES

● **Bulletin statistique**

Publication trimestrielle de tableaux statistiques présentant l'évolution démographique et économique à Genève, complétée chaque mois intermédiaire par une mise à jour succincte (2 pages).

● **Annuaire statistique**

Recueil détaillé des principales statistiques annuelles, paraissant au mois de septembre (environ 250 pages).

● **Memento statistique genevois**

Aperçu des données annuelles de base les plus récentes, sous forme d'un dépliant paraissant au mois de mai.

#### Prix 1978

Abonnement<sup>1)</sup>  
(12 numéros) : 23 F.  
Prix du numéro :  
Bulletin trimestriel : 4 F.  
Complément mensuel : 0,50 F.

30 F.

#### NON PERIODIQUES<sup>2)</sup>

● **Aspects statistiques**

Cahiers consacrés à la présentation, brièvement commentée, de statistiques spécifiques (résultats d'enquêtes, de scrutins, brèves études).

selon l'importance

● **Etudes**

Publications réservées à l'analyse détaillée d'un domaine ou d'un problème particuliers.

selon l'importance

1) y compris les "Aspects statistiques".

2) voir liste en troisième page de couverture

#### Rédaction, commandes et envoi :

Service cantonal de statistique, 8, rue du 31-décembre  
Case postale 306, 1211 Genève 6  
Tél. : (022) 36 14 00  
Compte de chèques : 12 - 6 310

Reproduction autorisée avec mention de la source.



SERVICE CANTONAL DE STATISTIQUE - GENEVE  
DEPARTEMENT DE L'ECONOMIE PUBLIQUE

RECENSEMENT FEDERAL DES ENTREPRISES 1975 A GENEVE

Emplois selon la branche économique  
Evolution 1955 - 1965 - 1975  
Comparaisons avec la Suisse

SOMMAIRE		Page
INTRODUCTION		3
I. PORTEE ET LIMITES DU RECENSEMENT DES ENTREPRISES		5
II. RECAPITULATION		8
III. EVOLUTION DES EMPLOIS DU CANTON, PAR BRANCHES ECONOMIQUES, DE 1955 A 1975		12
1. Secteurs économiques		12
2. Classes économiques		14
3. Groupes économiques		16
IV. STRUCTURE DES EMPLOIS DU CANTON, EN 1975		
Répartition selon le sexe, l'origine, l'âge, le type d'emploi et la branche économique		20
1. Sexe et type d'emploi		20
2. Sexe et origine		21
3. Sexe, origine et type d'emploi		21
4. Sexe, origine et branche économique		21
5. Sexe et âge		24
V. EVOLUTION DU CANTON PAR RAPPORT A LA SUISSE		28
1. Evolution générale, de 1955 à 1975		29
2. Evolution des emplois, par secteurs et classes économiques, de 1965 à 1975		30
3. Evolution des emplois, par branches économiques, de 1965 à 1975		32
VI. EVOLUTION DU CANTON PAR RAPPORT AUX AUTRES REGIONS		38
1. Généralités		38
2. Evolution démographique de la Suisse depuis 1950		39
3. Evolution des grandes agglomérations par rapport à l'évolution générale		42
4. Evolution comparée des grandes agglomérations		44
5. Evolution comparée des cantons		47
ANNEXE		57

LISTE DES TABLEAUX

	<u>Page</u>
1 Canton de Genève : Tableau synoptique	8 - 9
2 " : Emplois selon le domicile des travailleurs, en 1955, 1965, 1975	10
3 " : Emplois selon le type (complets - partiels), en 1955, 1965, 1975	11
4 Canton de Genève : Emplois selon le secteur économique, en 1955, 1965, 1975	13
5 " : Emplois selon la classe économique, en 1955, 1965, 1975	15
6 " : Emplois selon la branche économique, en 1955, 1965, 1975 ; nombres absolus	17
7 " : " " " " ; nombres relatifs	19
8 Canton de Genève : Emplois selon le type, le sexe et l'origine, en 1975 ; nombres absolus	22
9 " : " " " " ; nombres relatifs	23
10 " : Emplois selon le sexe et l'origine, en 1975	25
11 " : Emplois occupés par des travailleurs en âge AVS, en 1975	25
12 " : Emplois selon le sexe et la branche économique, en 1975	26
13 " : Emplois selon le sexe, l'origine ou le domicile, en 1975 ; répartition pour 1.000 emplois de chaque branche économique	27
14 Suisse - Genève : Population et emplois en 1955, 1965, 1975	29
15 " : Emplois selon le type et la classe économique, en 1965 et 1975	31
16 " : Emplois selon la branche économique ; évolution 1965/75	36
17 Suisse : Evolution de la population des grandes agglomérations, de 1950 à 1975	41
18 " : Population et emplois : évolution 1965/75	43
19 " : Population et emplois dans les grandes agglomérations : évolution 1965/75	45
20 " : Population et emplois dans les cantons : évolution 1965/75	49
21 " : Emplois par canton, selon le secteur économique, en 1965 et 1975	51
22 " : " " " " , variation 1965/75	51
annexe Canton de Genève : Emplois selon le genre d'activité économique, en 1965 et 1975	57

LISTE DES GRAPHIQUES

1 Canton de Genève : Emplois selon le type (complets - partiels) et le sexe, en 1975	20
2 Suisse - Genève : Evolution des emplois, par branche, de 1965 à 1975	33
3 Suisse : Evolution de la population de la Suisse, selon le type de commune, de 1950 à 1975	40
4 Suisse : Répartition des emplois, par canton, selon le secteur économique ; évolution 1965/75	50
5 Suisse : Evolution des emplois dans l'industrie, par canton, de 1965 à 1975	55

## INTRODUCTION

- La publication, par le bureau fédéral de statistique à Berne (BFS), des premiers résultats définitifs du recensement des entreprises de 1975, permet de connaître le nombre des unités de production (établissements) <sup>1)</sup> et des emplois <sup>2)</sup> de l'économie suisse, ainsi que leur évolution depuis le recensement précédent (1965).

Leur répartition, selon une nomenclature des branches économiques très complète <sup>3)</sup>, est disponible à l'échelle des cantons et des grandes villes (dont Genève). A l'échelle des communes, les résultats sont pour le moment beaucoup moins détaillés.

Progressivement, d'autres résultats seront diffusés par le BFS, relativement aux structures des entreprises et établissements (taille, forme juridique, liens financiers, etc.) et à leurs résultats comptables (chiffre d'affaires, charges, etc.), qui pourront donner lieu à d'autres présentations.

La présente publication s'inscrit dans la ligne des conclusions de l'"Exposé du Conseil d'Etat sur sa politique en matière économique" (juin 1975), qui soulignaient entre autres la nécessité d'une meilleure connaissance de la réalité socio-économique genevoise par le développement de l'information statistique dans ce domaine. Elle est également à situer relativement au rapport "Quelques aspects du développement de l'économie genevoise" <sup>4)</sup>, qui était principalement fondé sur les données des recensements des entreprises de 1955 et 1965.

Dans une certaine mesure, cette publication constitue une mise à jour des deux documents cités; elle présente des séries statistiques permettant d'apprécier l'évolution structurelle de l'économie genevoise.

- En 1975, 201 200 emplois <sup>5)</sup> ont été recensés dans le canton de Genève, dont 179 800 emplois complets. En l'espace de 20 ans, le nombre d'emplois a presque doublé, puisqu'en 1955 on en avait recensé un peu plus de 109 000. Une telle augmentation (+ 84 %), qui place Genève en tête des cantons suisses <sup>6)</sup> s'explique de plusieurs façons :

---

1) Pour l'ensemble de la Suisse, on dispose également de données relatives aux entreprises.

2) Personnes occupées 30 heures et plus par semaine, moins de 30 heures par semaine.

3) 555 rubriques pour les branches non-agricoles.

4) Service cantonal de statistique, 1969.

5) Voir remarques en italiques, page 9

6) Voir chapitres V et VI

- l'urbanisation de la Suisse, soit la croissance des zones urbaines, particulièrement des grandes agglomérations, au dépens des zones rurales ;
- la faible importance de l'agriculture dans le canton : la baisse des effectifs dans ce secteur ne se traduit pour Genève "que" par une perte de 3 000 emplois en 20 ans (pour l'ensemble de la Suisse, la perte est de l'ordre de 250 000) ;
- le dynamisme du secteur international - organisations internationales gouvernementales, mais aussi entreprises privées - et son rôle moteur pour l'ensemble de l'économie ;
- la situation frontalière du canton, qui lui a permis - comme à Bâle ou au Tessin - de pallier les restrictions fédérales en matière d'immigration de travailleurs étrangers par le recours à la main-d'oeuvre frontalière.

Le taux d'augmentation des emplois est plus élevé avant 1965 (période 1955 - 1965) qu'après 1965 (période 1965 - 1975) ; en effet les conditions économiques se sont profondément transformées au cours de ces vingt années :

Dès le début des années soixante, des mesures fédérales ont été prises pour lutter contre la "surchauffe" de l'économie suisse, et pour limiter l'immigration étrangère. Puis l'"environnement" économique s'est modifié avec l'émergence politique et économique des pays du tiers-monde, la crise de l'énergie, le désordre monétaire, etc. Le recensement de septembre 1975 se situe déjà dans une phase descendante du point de vue des emplois, dont le maximum a été atteint autour de 1973. La récession que nous connaissons encore aujourd'hui ne s'est vraiment manifestée, par l'apparition du chômage, que durant l'automne 1974, mais dès 1970 les mesures fédérales renforcées envers l'immigration étrangère avaient fortement freiné l'accroissement de la population active, de façon sans doute moins forte dans les cantons pouvant avoir recours à la main-d'oeuvre frontalière comme Genève.

## I. PORTEE ET LIMITES DU RECENSEMENT DES ENTREPRISES

1. Le recensement fédéral des entreprises est organisé tous les dix ans par le bureau fédéral de statistique (BFS). Au mois de juin sont recensées les entreprises agricoles, au mois de septembre les entreprises des autres secteurs de l'économie. <sup>1)</sup>
2. Le recensement proprement dit est réalisé par les autorités communales. A Genève, le service cantonal de statistique (SCS) assure, en plus de la réalisation du recensement pour la Ville, un rôle de coordination et de contrôle pour l'ensemble du canton. Pour le recensement de 1975, le SCS a, en outre, réalisé une exploitation provisoire du recensement, dont les résultats ont été présentés il y a deux ans déjà <sup>2)</sup>. Ces résultats sont bien entendu remplacés et annulés par les résultats officiels et définitifs qui font l'objet de la présente publication.
3. L'unité de recensement n'est, en fait, pas l'entreprise mais l'établissement (en 1975) ou l'exploitation (jusqu'en 1965).  
Un établissement est défini selon les critères suivants <sup>3)</sup> :
  - c'est un lieu topographique isolé
  - qui produit des biens ou des services, ou fournit des prestations économiques quelconques
  - où une personne au moins exerce régulièrement une activité
  - l'activité exercée dans cet établissement doit être au moins de 400 heures par année
  - l'activité bénévole n'est pas prise en considération.
4. En 1975, n'étaient pas soumis au recensement :
  - les organisations internationales gouvernementales (OIG), les missions permanentes auprès de ces organisations, les représentations diplomatiques et consulaires, dont on admet qu'elles n'appartiennent pas au "territoire économique" de la Suisse
  - les services domestiques des ménages privés (service de maison)
  - les ouvriers travaillant à domicile pour le compte d'une entreprise.
5. Par contre, les artistes indépendants (écrivains, peintres, sculpteurs, etc.), les paroisses, ont été recensés pour la première fois en 1975.

---

1) Le recensement de 1975 comportait, pour la première fois, un relevé sur les données comptables des entreprises, réalisé par voie postale durant l'année 1976.

2) Bulletin statistique I/1976 ; SCS.

3) Pour des définitions plus détaillées, voir "Le secteur public à Genève" ; SCS mai 1977.

6. Les administrations (fédérales, cantonales, communales) et l'enseignement n'avaient pas été recensés jusqu'en 1955. En 1965, ils avaient été recensés à part, directement par le BFS, mais les données statistiques ne pouvaient être désagrégées comme celles des autres secteurs (répartition par branches économiques, localisation, etc.). Pour la première fois en 1975, dans sa totalité, le secteur public était recensé à l'échelle de l'établissement, directement par les agents recenseurs <sup>1)</sup>. Donc, pour la première fois les résultats détaillés du recensement comprennent l'ensemble du secteur public, celui-ci se répartissant sur une grande variété de branches de l'économie cantonale (administration publique, enseignement, hygiène publique, transports, etc.) <sup>2)</sup>.
7. En raison de l'importance du secteur international dans l'économie genevoise, et des effets qu'il induit sur les autres secteurs (construction, transports et communications, hôtellerie, commerce, etc.), il nous a paru regrettable d'étudier l'évolution des emplois dans le canton sans tenir compte de ce secteur.

C'est pourquoi les données issues du recensement ont été complétées par celles relatives aux organisations internationales et aux délégations permanentes <sup>3)</sup> dans les principaux tableaux de cette publication.

8. La qualité des recensements fédéraux, du point de vue de leur degré de recouvrement en particulier, n'a jusqu'ici pas fait l'objet d'estimations poussées. Il est probable que d'un recensement à l'autre, d'une commune à l'autre, d'un secteur économique à l'autre, cette qualité varie, ce qu'on ne doit pas perdre de vue lors de comparaisons, les différences mesurées pouvant n'être pas toujours significatives.

● Des établissements peuvent-ils échapper au recensement ?

- En 1975, dans le canton de Genève, on disposait avant le recensement d'un fichier général des établissements figurant dans l'un ou (et) l'autre des fichiers particuliers de l'administration (registre de commerce, contrôle de l'assurance-chômage, inspection du travail).
- Les établissements du secteur public, qui n'apparaissent pas dans ces fichiers, ont fait l'objet d'un recensement spécifique, particulièrement minutieux.
- Les établissements susceptibles d'être "découverts" par les agents recenseurs étaient donc peu nombreux.
- En définitive, les établissements ayant pu échapper au recensement sont de deux types :

soit ceux ne figurant pas dans le fichier général et ne pouvant pas être découverts par l'agent recenseur (pas de signe extérieur d'activité, d'enseigne, de plaque),

---

1) En l'occurrence, pour Genève, directement par le SCS.

2) Voir ouvrage cité sous 3) page 5.

3) Ces données, recueillies grâce à un relevé complémentaire, ont fait l'objet d'une publication particulière : "Le secteur international à Genève en 1975-76" ; SCS, juin 1978.

soit ceux figurant dans ce fichier et (ou) découverts par l'agent recenseur, mais pour lesquels on n'a pu entrer en contact avec un interlocuteur, donc des établissements pour lesquels l'emploi - sinon l'activité - était nul durant la période du recensement.

Par conséquent, les cellules d'activité ayant pu échapper au recensement se limitent en principe à un aspect très marginal du secteur tertiaire : travail à domicile (traduction, dactylographie, leçons particulières, prostitution, arts), "boîtes aux lettres" de sociétés d'affaires.

● D'autres types d'erreurs sont possibles :

- l'établissement a bien été recensé, mais le nombre de personnes actives déclarées n'est pas conforme à la réalité (pour toutes sortes de raisons possibles) ;
- le nombre total de personnes actives indiquées est exact, mais leur ventilation (sexe, origine, durée de travail, etc.) ne l'est pas ;
- l'établissement a été recensé à double.

Ces types d'erreurs, inhérents à toute opération de recensement, peuvent être réduits par des contrôles très stricts lors des opérations qui suivent le recensement et lors de l'exploitation informatique de celui-ci. Quant aux erreurs restantes, il est toujours bien difficile d'en apprécier l'importance.

9. Lors de la comparaison des résultats du recensement de 1975 avec ceux des recensements antérieurs (1965, 1955) on doit tenir compte d'un certain nombre d'éléments :

- 9.1. Recouvrement : A Genève, la qualité du recensement de 1975 n'est vraisemblablement pas inférieure à ce qu'elle était lors des recensements précédents malgré la prolifération de certaines activités tertiaires parfois difficiles à localiser (voir point 8.). On ne peut pas affirmer que la comparaison avec les recensements de 1955 et 1965 soit biaisée dans un sens plutôt que dans l'autre.
- 9.2. L'augmentation considérable des emplois à temps partiel (moins de 30 heures par semaine) entre 1965 et 1975 doit être relativisée : si une même personne travaille en deux ou même trois lieux distincts, elle pourra être comptée deux ou trois fois <sup>1)</sup>. Le nombre total d'emplois est donc supérieur au nombre des personnes ayant une activité.
- 9.3. De 1955 à la fin des années soixante, la Suisse a connu une période de croissance économique, et démographique, à la fois forte et continue. Dès 1970, le renforcement des mesures fédérales envers l'immigration étrangère a fortement ralenti cette croissance, puis dès 1973/74 la récession a entraîné une diminution de la population résidente et surtout des emplois puisque les travailleurs non résidents (saisonniers et frontaliers) ont été les plus touchés. Si, globalement, la population active et les emplois ont augmenté de 1965 à 1975, on se trouvait en 1975 dans une phase descendante ;  
Le maximum du nombre des emplois a vraisemblablement été atteint, à Genève comme dans l'ensemble de la Suisse, vers 1973.

---

1) Par exemple, professeur en médecine pouvant être compté dans un établissement hospitalier, à son cabinet particulier ainsi que parmi les enseignants de l'Université.

## II. RECAPITULATION

### II.1 Tableau synoptique

#### A. RECENSEMENT FEDERAL DES ENTREPRISES

	1955	1965	1975
Agriculture (juin)	6 869	4 458	4 043
main d'oeuvre permanente	4 778	2 936	2 477
main d'oeuvre temporaire	2 091	1 522	1 566
Industrie, arts et métiers, services (septembre)	94 602	140 535	181 870
personnes occupées 30 heures et plus par semaine	91 245	133 669	162 953
personnes occupées moins de 30 heures par semaine	3 357	6 866	18 917
Administrations publiques (septembre) <sup>1)</sup>	.	8 724	.
personnes occupées 30 heures et plus par semaine	.	8 724	.
personnes occupées moins de 30 heures par semaine	.	*	.
<b>TOTAL</b>	<b>101 471</b>	<b>153 717</b>	<b>185 913</b>

1) En 1955, non recensées (estimation ci-dessous) ; en 1965, recensées à part (total, 8 724 personnes) ; en 1975, recensées normalement (effectifs compris dans le total des industries, arts et métiers et services).

#### B. HORS RECENSEMENT : EMPLOIS LIES A DES ETABLISSEMENTS

Administrations publiques	4 770 <sup>1)</sup>	.	.
Organisations internationales gouvernementales (OIG)	2 729 <sup>2)</sup>	6 374 <sup>2)</sup>	13 198 <sup>3)</sup>
personnes occupées 30 heures et plus par semaine	*	*	12 211
personnes occupées moins de 30 heures par semaine	*	*	987
Missions permanentes <sup>2)</sup>	192	886	2 13
Représentations consulaires	*	*	* <sup>4)</sup>
<b>TOTAL</b>	<b>7 691</b>	<b>7 260</b>	<b>15 333</b>

1) Estimation ;      2) Statistique annuelle de la Mission permanente de la Suisse près les Organisations internationales ;  
 3) Enquête complémentaire SCS - Ville de Genève, 1977 ;      4) Une soixantaine de consulats en 1975.

#### C. HORS RECENSEMENT : EMPLOIS NON LIES A DES ETABLISSEMENTS <sup>1)</sup>

Ouvriers à domicile	600	600	400
Service de maison	7 000	5 300	4 000
Ecrivains, artistes indépendants	200	200	200
<b>TOTAL</b>	<b>7 800</b>	<b>6 100</b>	<b>4 600</b>

1) Estimation sur la base des recensements de la population de 1950, 1960 et 1970.

Tableau synoptique (suite)

	1955	1965	1975
RESUME			
Emplois en établissements (A + B)	109 162	160 977	201 246
dont emplois complets	103 714	152 589	179 776
dont emplois partiels	5 448	8 388	21 470
Emplois hors établissements (C)	7 800	6 100	4 600
<b>TOTAL</b>	<b>116 962</b>	<b>167 077</b>	<b>205 846</b>

TRAVAILLEURS DOMICILIES A L'EXTERIEUR DU CANTON

Frontaliers domiciliés en France	1 024	5 510	24 403
dans les organisations internationales	*	1 009	3 981
dans les autres branches	1 024	4 501	20 422
Travailleurs domiciliés dans d'autres cantons <sup>1)</sup>	1 000	2 400	4 300
<b>TOTAL</b>	<b>2 024</b>	<b>7 910</b>	<b>28 703</b>

1) Estimation sur la base des recensements de la population de 1950, 1960 et 1970

*Dans la suite de cette publication, les emplois hors établissements ne seront pas pris en compte, pour deux raisons:*

- *leur manque de fiabilité,*
- *la nécessité de n'utiliser que des chiffres homogènes, comparables avec ceux de la Suisse, et pouvant être répartis selon les diverses variables de recensement (type d'emploi, branche économique, etc.)*

*L'analyse qui suit sera donc basée uniquement sur les emplois en établissements; mais, selon les cas, deux types de chiffres seront utilisés:*

- *emplois complets (179 776 au total en 1975)*
- *ensemble des emplois, y compris à temps partiel, (201 246 au total en 1975)*

*Ceci découle du principe d'exploitation des recensements, qui traitent séparément les emplois complets ou partiels: les données sur les emplois partiels sont en général moins détaillées que celles sur les emplois complets; de plus, elles n'étaient pas encore toutes disponibles au moment où cette publication a été préparée.*

## II.2. Principales tendances d'évolution

- Le nombre total d'emplois recensés dans l'ensemble de l'économie genevoise se montait à environ 201 200 en 1975.
- De 1965 à 1975, le nombre d'emplois s'est accru d'environ 40 300, soit de 25 %. Cet accroissement est inférieur à celui des années 1955/65 (+ 51 800 ou 48 %), mais reste très au-dessus de l'accroissement enregistré dans l'ensemble de la Suisse (+ 4 %).
- En 1975, une proportion importante des emplois (28 700, soit 14,3 %) étaient occupés par des travailleurs résidant à l'extérieur du canton (France ou cantons suisses) :

tableau 2

	1955	1965	1975
Emplois occupés par des travailleurs résidant...			
dans le canton	107 138	153 067	172 543
dans d'autres cantons	1 000	2 400	4 300
en France	1 024	5 510	24 403
TOTAL	109 162	160 977	201 246

Les emplois occupés par des travailleurs résidant en France (frontaliers sous contrôle ou fonctionnaire des organisations internationales) ont quadruplé entre 1965 (5 510) et 1975 (24 403), leur part dans l'ensemble des emplois passant de 3,4 % à 12,1 %.

- La progression des emplois à moins de 30 heures par semaine, qu'on peut considérer comme des emplois à temps partiel, est également à relever :

tableau 3

	1955	1965	1975
AGRICULTURE :			
Emplois permanents	4 778	2 936	2 477
Emplois temporaires ou occasionnels	2 091	1 522	1 566
TOTAL	6 869	4 458	4.043
AUTRES BRANCHES :			
Emplois à 30 heures et + par semaine	98 936	149 653	177 299
Emplois à - de 30 heures par semaine	3 357	6 866	19 904
TOTAL	102 293	156 519	197 203
ENSEMBLE <sup>1)</sup> :			
Emplois complets	103 714	152 589	179 776
Emplois partiels	5 448	8 388	21 470
TOTAL	109 162	160 977	201 246

Les emplois partiels sont donc passés de 5,2 % à 10,7 % de l'ensemble des emplois entre 1965 et 1975 ; le nombre total d'emplois ayant augmenté de 40 300 de 1965 à 1975 , le tiers environ de cet accroissement, soit 13 100 est dû à des emplois partiels.

1) Rappelons que l'agriculture et les autres secteurs de l'économie font l'objet de deux recensements distincts. Un des nombreux inconvénients de cette séparation est que les critères définissant les emplois sont différents. Si les emplois permanents définis dans l'agriculture peuvent bien être assimilés aux emplois complets (30 heures et plus par semaine) définis dans les autres branches, en revanche les emplois temporaires ou occasionnels de l'agriculture ne sont pas directement assimilables à des emplois à horaire réduit dans les autres branches. Les additionner, ainsi que nous le faisons ici, ne va pas de soi.

### III. EVOLUTION DES EMPLOIS <sup>1)</sup>, PAR BRANCHE, DE 1955 A 1975

La répartition des emplois selon les trois secteurs économiques traditionnels est d'un intérêt limité dans le cas d'une économie de type urbain où l'agriculture (secteur primaire) n'a plus qu'une faible importance en terme d'emplois <sup>2)</sup> et où les services étant très diversifiés, le secteur tertiaire recouvre en fait un ensemble d'activités très hétérogènes. Les classes économiques définies ici (III.2) permettent déjà une vue plus exacte de l'évolution économique tout en présentant, par rapport à la nomenclature des groupes économiques (III.3) l'avantage de la concision. Mais seule une analyse très fine, au niveau du groupe économique (une cinquantaine de rubriques) et même dans certains cas (par exemple, le commerce de détail) du genre d'exploitation (nomenclature comptant plus de 500 rubriques) permet une vue exacte de la structure d'une économie et de ses transformations.

#### III.1. Secteurs économiques

Les principales observations sont les suivantes :

- Malgré l'évolution défavorable des conditions économiques des dernières années, l'augmentation des emplois atteint, pour la période 1965/75, un taux de 25 % (2,3 % de moyenne annuelle), soit en chiffres absolus une moyenne de plus de 4 000 par an.
- Le taux d'augmentation est d'environ la moitié de celui de 1955/65 ( 48 % ), qui furent des années d'expansion très forte pour le canton.
- A relever, l'accroissement élevé des emplois à moins de 30 heures par semaine <sup>3)</sup> entre 1965 et 1975 (13 100, soit le tiers du gain total), lié à l'expansion des branches de services offrant les meilleures possibilités de travail à temps partiel : instruction, hygiène publique, commerce de détail, etc. En 1975, les emplois à temps partiel représentent plus de 10 % (10,7 %) de l'ensemble des emplois.
- La diminution des emplois dans le secteur primaire est beaucoup moins forte de 1965 à 1975 que de 1955 à 1965 : on peut estimer que l'agriculture tend à Genève vers un état d'équilibre résultant de la rationalisation de sa production ainsi que des mesures visant à contenir le développement des zones urbanisées.
- Le secteur secondaire, encore en forte augmentation jusqu'en 1965, a perdu environ 10 % de ses emplois de 1965 à 1975 (- 600 par an en moyenne). La baisse a un aspect conjoncturel marqué dans les branches liées à la

---

1) Les emplois à moins de 30 heures par semaine n'ont été pris en compte que dans la comparaison au niveau des secteurs économiques (III.1). A celui des classes (III.2) et surtout des groupes (III.3), la comparaison était par trop aléatoire.

2) L'importance du secteur primaire genevois réside non seulement dans sa production - qui sur le plan suisse n'est pas négligeable (blé, vigne, maraîchage) - mais aussi dans sa fonction écologique.

3) Voir note 1 page 11.

## EMPLOIS SELON LE SECTEUR ECONOMIQUE 1)

## A. Situation en 1955, 1965, 1975

	NOMBRES ABSOLUS			NOMBRES RELATIFS		
	1955	1965	1975	1955	1965	1975
<b>EMPLOIS A 30 HEURES ET PLUS PAR SEMAINE</b>						
Secteur primaire	4 778	2 936	2 477	44	18	12
Secteur secondaire	45 571	59 305	52 435	417	369	261
Secteur tertiaire	53 365	90 348	124 864	489	561	620
TOTAL	103 714	152 589	179 776	950	948	893
<b>EMPLOIS A MOINS DE 30 HEURES PAR SEMAINE 2)</b>						
Secteur primaire	2 091	1 522	1 566	19	9	8
Secteur secondaire	923	1 609	2 504	9	10	12
Secteur tertiaire	2 434	5 257	17 400	22	33	87
TOTAL	5 448	8 388	21 470	50	52	107
<b>ENSEMBLE DES EMPLOIS</b>						
Secteur primaire	6 869	4 458	4 043	63	27	20
Secteur secondaire	46 494	60 914	54 939	426	379	273
Secteur tertiaire	55 799	95 605	142 264	511	594	707
TOTAL	109 162	160 977	201 246	1 000	1 000	1 000

## B. Evolution 1955/75

	VARIATION ABSOLUE		VARIATION RELATIVE (%)	
	1955/65	1965/75	1955/65	1965/75
<b>EMPLOIS A 30 HEURES ET PLUS PAR SEMAINE</b>				
Secteur primaire	- 1 842	- 459	- 38,6	- 15,6
Secteur secondaire	13 734	- 6 870	30,1	- 11,6
Secteur tertiaire	36 983	34 516	69,3	38,2
TOTAL	48 875	27 187	47,1	17,8
<b>EMPLOIS A MOINS DE 30 HEURES PAR SEMAINE</b>				
Secteur primaire	- 569	44	- 27,2	2,9
Secteur secondaire	686	895	74,3	55,6
Secteur tertiaire	2 823	12 143	116,0	231,0
TOTAL	2 940	13 082	54,0	156,0
<b>ENSEMBLE DES EMPLOIS</b>				
Secteur primaire	- 2 411	- 415	- 35,1	- 9,3
Secteur secondaire	14 420	- 5 975	31,0	- 9,8
Secteur tertiaire	39 806	46 659	71,3	48,8
Total	51 815	40 269	47,5	25,0

1) Secteur primaire : agriculture, horticulture, sylviculture, pêche.  
 Secteur secondaire : carrières ; industrie, arts et métiers ; construction ; économie énergétique ; protection de l'environnement.  
 Secteur tertiaire : autres branches ("services").

2) Voir note 1 page 11.

construction, qui dépendent fortement de l'évolution démographique et du développement des branches motrices - tertiaire international surtout - ; dans l'industrie proprement dite, la baisse est antérieure à 1973, et traduit aussi les difficultés structurelles de l'industrie suisse et plus particulièrement genevoise (machines, horlogerie notamment).<sup>1)</sup>

De 43 % de l'ensemble des emplois en 1955, la part du secteur secondaire descend à 38 % en 1965 et 27 % en 1975 (pour l'ensemble de la Suisse, 54 % en 1965 et 45 % en 1975).

- Dans le secteur tertiaire, l'augmentation des emplois est, en valeur absolue, aussi élevée en 1965/75 qu'en 1955/65 : plus de 46 000 entre 1965 et 1975, dont une forte proportion d'emplois à moins de 30 heures par semaine (plus de 12 000). La croissance rapide des activités de services est un phénomène normal pour un canton urbain, ce qu'on peut démontrer en comparant Genève non pas avec d'autres cantons, mais avec d'autres agglomérations<sup>2)</sup>. Cependant, le rôle particulièrement important du secteur international, de la banque, des services qui leur sont liés, qui - en 1975 en tous cas - n'avaient pas été atteints par les effets de la crise économique, est également à relever.

En 1975, le secteur tertiaire groupe 71 % des emplois, contre 59 % en 1965 et 51 % en 1955 : la "tertiarisation" de l'économie genevoise a été encore plus forte en 1965/75 qu'en 1955/65 en raison du recul des emplois liés aux activités industrielles.

### III.2 Classes économiques

Comme signalé plus haut, seuls les emplois à plus de 30 heures par semaine sont pris ici en compte<sup>3)</sup>.

Par rapport aux observations faites relativement à l'évolution des secteurs économiques (III.1), ces chiffres permettent certaines précisions :

- Dans le secteur secondaire, on peut mettre entre parenthèses la branche<sup>4)</sup> "économie énergétique, protection de l'environnement" qui, contrairement aux autres branches, a connu de 1965 à 1975 une expansion importante, supérieure même à celle du secteur tertiaire. En fait, le rangement de cette branche dans le secteur secondaire est contestable ; son développement étant lié à celui de l'urbanisation et de la consommation (énergie, épuration), il paraîtrait plus juste d'un point de vue économique de la ranger dans le secteur tertiaire.

La part de l'industrie dans le total des emplois diminue de 35 % en 1955 à 28 % en 1965 et 21 % seulement en 1975. Entre 1965 et 1975, l'industrie a perdu chaque année environ 500 emplois ; dans le même temps, pour l'ensemble de la Suisse, la perte était de 13 900 par année.

1) Voir "Evolution de l'emploi à Genève depuis 1973", page 24 ; SCS, juin 1977.

2) Voir chapitre VI.

3) Les emplois partiels (moins de 30 heures par semaine) ont par contre été pris en considération lors de la comparaison Genève-Suisse (voir tableau 15 page 31).

4) Afin d'éviter des confusions dans la dénomination des nomenclatures économiques (classes, groupes économiques, genre d'exploitation), dont les différences tiennent à leur niveau de détail, on utilise le terme général de "branches économiques", en précisant au besoin branche à 1 position (peu détaillée)... à 4 positions (très détaillée).

Tableau 5

Canton de Genève

EMPLOIS SELON LA CLASSE ECONOMIQUE <sup>1)</sup>  
évolution 1955/75

	NOMBRES ABSOLUS			NOMBRES RELATIFS			VARIATIONS			
	1955	1965	1975	1955	1965	1975	nombres absolus		nb. relatifs (%)	
							1955/65	1965/75	1955/65	1965/75
SECTEUR PRIMAIRE	4 778	2 936	2 477	46	19	14	-1 842	- 459	-38,6	-15,6
Agriculture, horticult., sylvicult., pêche	4 778	2 936	2 477	46	19	14	-1 842	- 459	-38,6	-15,6
SECTEUR SECONDAIRE	45 571	59 305	52 435	439	389	292	13 734	-6 870	30,1	-11,6
Carrières	115	231	214	1	2	1	116	- 17	100,9	- 7,4
Industries, arts et métiers	36 246	42 408	37 323	349	278	208	6 162	-5 085	17,0	-12,0
Bâtiment, génie civil	8 163	15 018	12 147	79	98	68	6 855	-2 871	84,0	-19,1
Economie énergétique, protec. de l'environ.	1 047	1 648	2 751	10	11	15	601	1 103	57,4	66,9
SECTEUR TERTIAIRE	53 365	90 348	124 864	515	592	694	36 983	34 516	69,3	38,2
Commerce, banques, assurances, aff. immob.	20 213	34 287	45 188	195	225	251	14 074	10 901	69,6	31,8
Transports et communications, hôtellerie	12 716	18 678	21 408	123	122	119	5 962	2 730	46,9	14,6
Autres services	20 436	37 383	58 268	197	245	324	16 947	20 885	82,9	55,9
T O T A L	103 714	152 589	179 776	1 000	1 000	1 000	48 875	27 187	47,1	17,8

1) Emplois à 30 heures et plus par semaine uniquement.

La branche "bâtiment, génie civil", qui avait connu de 1955 à 1965 une croissance très forte liée au boom économique et démographique du début des années soixante, enregistre une forte perte entre 1965 et 1975, perte d'ailleurs concentrée sur les toutes dernières années de la période 1965/75 : le nombre de travailleurs saisonniers passe de 10 100 à fin août 1973 - le même chiffre qu'en 1965 - à 4 400 à fin août 1975.

- Les trois composantes du secteur tertiaire ont vu augmenter leurs effectifs entre 1965 et 1975, mais dans des proportions très différentes : le taux d'augmentation des emplois de la branche "transports et communications, hôtellerie" (+ 15 % de 1965 à 1975) est inférieur au taux moyen de l'ensemble de l'économie (+ 18 %) ; des trois composantes des services, c'est celle qui est la plus exposée à la concurrence (rareté et coût de la main-d'oeuvre, cherté du franc suisse). Au contraire, les "autres services", dont le taux d'augmentation des emplois 1965/75 est près de quatre fois plus élevé (+ 56 %), regroupent des branches pour lesquelles les facteurs de concurrence sont moins évidents (administrations, organisations internationales<sup>1)</sup>) et (ou) pour lesquelles la croissance démographique et les formes évoluées de consommation ont provoqué une forte demande (éducation, santé, culture).

1) En ce qui concerne les organisations internationales, on a pu constater depuis peu qu'elles ne sont elles non plus pas à l'abri d'une récession (concurrence entre grandes villes à vocation internationale, cherté du franc suisse, cotisations des Etats membres).

Enfin, la classe "commerce, banques, assurances, affaires immobilières" a également connu une croissance supérieure à celle de la moyenne de l'économie, et sa part est passée de 19,5 % des emplois en 1955 à 22,5 % en 1965 et 25,1 % en 1975 ; cette croissance est due davantage aux branches appartenant à la base économique du canton (commerce de gros, banques) qu'à celles dont la fonction est avant tout locale (commerce de détail), comme nous le verrons au paragraphe III.3.

### III.3. Groupes économiques

Dans les limites de cette présentation, nous n'examinerons pas dans le détail l'évolution de toutes les branches <sup>1)</sup> de l'économie genevoise.

Celles-ci recouvrent des activités dont l'importance par rapport à l'expansion et au rayonnement d'une économie régionale est très inégale ; on peut rappeler <sup>2)</sup> ici la notion de "base économique" qui permet de distinguer les branches orientées vers l'extérieur de celles qui jouent surtout un rôle local ; de plus, on doit relever que l'évolution du nombre de personnes occupées dans une branche ne permet pas, seule, de juger de la situation de cette branche et de son poids par rapport au reste de l'économie ; d'autres éléments (amélioration de la productivité, résultats comptables, etc.) sont pour cela nécessaires.

- De 1965 à 1975, la majorité des branches de l'industrie ont connu une diminution de leurs effectifs. C'est parmi celles n'appartenant pas à la base économique qu'on enregistre les diminutions les plus fortes ;

Dans les produits alimentaires, les textiles, l'habillement, cette diminution traduit l'affaiblissement du petit commerce et de l'artisanat , déjà constaté avant 1965 (boulangeries, laiteries, ateliers de couture, etc.).

La mise en oeuvre de la terre et de la pierre, ainsi que la métallurgie (installateurs du bâtiment) connaissent une évolution analogue à celle de la construction-génie civil : baisse importante entre 1965 et 1975 (de l'ordre de 20 %), qui contraste avec des taux d'augmentation très élevés en 1955/65.

Les arts graphiques, qui n'étant en principe pas rattachés à la base économique ont cependant une fonction qui dépasse le cadre local, enregistrent une augmentation de leurs effectifs en 1965/75 bien que cette branche ait été particulièrement atteinte par la récession ; c'est que jusque là elle avait été en forte expansion : en 1955/65, 44 % ; en 1965/75, 7 % malgré les années 1973/75.

Des branches appartenant à la base économique, seule la chimie augmente ses effectifs entre 1965 et 1975, alors que les industries des machines et de l'horlogerie-bijouterie enregistrent des pertes importantes qui ramènent leurs effectifs à peu près dans les valeurs de 1955 (environ 15 000 emplois pour ces deux branches, contre 17 000 en 1965). Par rapport à l'ensemble de la Suisse, ces trois grandes branches de la base industrielle genevoise

---

1) Voir remarque 4 page 14.

2) Les notions de base économique et d'activités locales, qui ont un intérêt particulier pour l'étude d'une économie régionale, ont été définies en détail dans la publication "Le secteur international à Genève", SCS juin 1978, pages 113 et suivantes. La base économique genevoise est constituée - en gros - des branches suivantes :

dans l'industrie : mécanique, horlogerie, bijouterie, chimie, tabac,

dans les services : banques, assurances, commerce de gros, aéroport, hôtellerie, organisations internationales, recherche.

EMPLOIS SELON LA BRANCHE ECONOMIQUE, EN 1955, 1965, 1975 <sup>1)</sup>

	NOMBRES ABSOLUS		
	1955	1965	1975
SECTEUR PRIMAIRE	4 778	2 936	2 477
Agriculture	4 778	2 936	2 477
SECTEUR SECONDAIRE	45 571	59 305	52 435
Carrières	115	231	214
Industrie, arts et métiers	36 246	42 408	37 323
produits alimentaires	3 817	4 218	3 557
boissons	311	340	264
tabac	1 019	951	713
textiles	133	165	75
habillement, chaussures	2 635	1 962	800
industrie du bois, du meuble	2 632	2 139	2 253
papier	373	381	252
arts graphiques	2 208	3 173	3 396
plastique, caoutchouc, cuir	370	384	378
industrie chimique	1 940	2 558	3 136
mise en oeuvre de la terre et de la pierre	709	988	748
métallurgie, installateurs du bâtiment	4 857	7 721	6 476
machines, appareils, véhicules	10 211	11 952	10 693
horlogerie, bijouterie	4 820	5 152	4 219
autres	211	324	363
Bâtiment, génie civil	8 163	15 018	12 147
Economie énergétique, protection de l'environnement	1 047	1 648	2 751
électricité, gaz, eau, chauffage à distance	1 047	1 302	1 394
protection de l'environnement	-	346	1 357
SECTEUR TERTIAIRE	53 365	90 348	124 864
Commerce, banques, assurances, affaires immobilières	20 213	34 287	45 188
commerce de gros, courtage	4 499	9 463	11 795
commerce de détail	11 260	16 025	17 789
banques, assurances	3 778	7 842	14 040
affaires immobilières, location	676	957	1 564
Transports et communications, hôtellerie	12 716	18 678	21 408
transports, entrepôts, expédition	4 129	5 878	7 754
poste, télécommunications	1 730	2 679	3 479
hôtels, restaurants	6 857	10 121	10 175
Autres services	20 436	37 383	58 268
administration publique, instruction, cultes	5 322 <sup>2)</sup>	9 647	14 030
organisations internationales	2 921 <sup>3)</sup>	7 260 <sup>3)</sup>	14 346 <sup>4)</sup>
recherche, aménagement du territoire	232	757	1 013
hygiène publique	2 280	5 136	9 267
oeuvres sociales	668	507	1 875
consultation, repr. d'intérêts, services commerciaux	3 277	5 458	9 421
culture, loisirs, sports	616	979	2 249
nettoyage	1 100	1 535	1 313
réparations	2 013	3 729	2 652
autres	2 007	2 375	2 102
T O T A L	103 714	152 589	179 776

1) Emplois complets uniquement.

2) Estimation SCS.

3) Statistique annuelle de la mission suisse auprès des organisations internationales.

4) Enquête SCS.

ont connu des évolutions différenciées entre 1965 et 1975. Dans la chimie, l'accroissement du nombre des emplois est identique à Genève et dans l'ensemble de la Suisse (+ 23 %) ; dans les machines, la diminution est plus marquée à Genève (- 11 %) que dans l'ensemble de la Suisse (- 3 %) ; elle est au contraire moins marquée dans l'horlogerie (- 18 % à Genève, - 25 % dans l'ensemble de la Suisse)<sup>1)</sup>

- Au contraire des branches de l'industrie, celles des services ont pratiquement toutes enregistré des augmentations d'effectifs entre 1965 et 1975, augmentations qui varient dans des limites considérables.

Les seules branches en diminution sont celles regroupant les activités de nettoyage et de réparation ; mais il s'agit ici d'un "effet statistique", qui fausse sans doute la réalité : la diminution des emplois complets dans la branche "nettoyage" s'accompagne d'un développement très important des emplois à temps partiel, qui n'apparaissent pas dans ces chiffres <sup>2)</sup> ; en ce qui concerne les réparations, la diminution résulte de la disparition progressive des ateliers spécialisés (automobile, moto, cycle, etc.) ne pratiquant que la réparation.<sup>3)</sup>

Parmi les branches des services rattachées à la base économique, les banques, assurances et les organisations internationales enregistrent - en nombres absolus comme en relatifs - les gains les plus importants.

Par contre, le commerce de gros a connu en 1965/75 une croissance beaucoup moins forte que durant la décennie 1955/65 ; on peut supposer que l'attractivité de la Suisse, et de Genève en particulier, n'est plus aussi forte pour les sociétés multinationales (politique fédérale envers les étrangers, cherté du franc suisse) et que la création ou le maintien de sièges à Genève sont devenus plus problématiques.

Le nombre de personnes occupées dans l'hôtellerie n'a pratiquement pas varié de 1965 à 1975 ; dans cette branche, la situation est vraisemblablement assez différente entre l'hôtellerie proprement dite et la restauration. La stabilisation des effectifs dans l'hôtellerie reflète les difficultés que connaît cette branche à l'échelle du pays ; le nombre de nuitées enregistrées à Genève en 1975 (2,2 millions) n'est que de peu supérieur à celui de 1965 (1,9 millions), le taux d'occupation des lits étant de 44 % en 1975 contre 51 % en 1965 (et 63 % en 1970). En revanche, dans la restauration, la stabilisation des emplois semble être due moins à un plafonnement de la demande qu'à une certaine pénurie de main d'oeuvre.

Parmi les branches n'étant pas rattachées à la base économique, relevons l'augmentation très forte du nombre des travailleurs du "secteur quaternaire" (enseignement, santé, culture, "social") ; les chiffres des tableaux 7 et 8 ne rendent d'ailleurs pas pleinement compte de cette augmentation, pour deux raisons : d'une part les personnes travaillant moins de 30 heures par semaine, dont l'augmentation est particulièrement importante, ne sont pas compris dans ces chiffres (voir tableau 12) ; d'autre part, l'augmentation du personnel enseignant, qui est compris dans la branche "administration publique, instruction, cultes" est nettement supérieure à l'augmentation de l'ensemble des travailleurs de cette branche (il est de l'ordre de 100 % entre 1965 et 1975).<sup>4)</sup>

1) Pour une explication sur les causes possibles de cette évolution, se référer à l'ouvrage cité sous 2) page 16.

2) Voir note 1 page 12.

3) Lorsqu'un établissement (un garage par exemple) pratique à la fois la vente et la réparation, il est rangé dans la branche "commerce de détail".

4) Rapport de gestion du Conseil d'Etat, 1975 page 11.

Tableau 7

canton de Genève

EMPLOIS SELON LA BRANCHE ECONOMIQUE, EN 1955, 1965, ET 1975<sup>1)</sup>

	REPARTITION (o/oo)			VARIATION			
				nombres absolus		( o/o )	
	1955	1965	1975	1955/65	1965/75	1955/65	1965/75
SECTEUR PRIMAIRE	46	19	14	- 1 842	- 459	- 38,6	- 15,6
Agriculture	46	19	14	- 1 842	- 459	- 38,6	- 15,6
SECTEUR SECONDAIRE	439	389	292	13 734	- 6 870	30,1	- 11,6
Carrières	1	2	1	116	- 17	100,1	- 7,4
Industrie , arts et métiers	349	278	208	6 162	- 5 085	17,0	- 12,0
produits alimentaires	37	28	20	401	- 661	10,5	- 15,7
boissons	3	2	2	29	- 76	9,3	- 22,4
tabac	10	6	4	- 68	- 238	- 6,7	- 25,0
textiles	1	1	0	32	- 90	24,1	- 54,6
habillement, chaussures	25	13	4	- 673	- 1 162	- 25,5	- 59,2
industrie du bois, du meuble	25	14	13	- 493	114	- 18,7	5,3
papier	4	2	1	8	- 129	2,1	- 33,9
arts graphiques	21	21	19	965	223	43,7	7,0
plastique, caoutchouc, cuir	4	2	2	14	- 6	3,8	- 1,6
industrie chimique	19	17	17	618	578	31,9	22,6
mise en oeuvre de la terre et de la pierre	7	7	4	279	- 240	39,4	- 24,3
métallurgie, installateurs du bâtiment	47	51	36	2 864	- 1 245	59,0	- 16,1
machines, appareils, véhicules	98	78	60	1 741	- 1 259	17,1	- 10,5
horlogerie, bijouterie	46	34	24	332	- 933	6,9	- 18,1
autres	2	2	2	113	39	53,6	12,0
Bâtiment, génie civil	79	98	68	6 855	- 2 871	84,0	- 19,1
Economie énergétique, protection de l'environnement	10	11	15	601	1 103	57,4	66,9
électricité, gaz, eau, chauffage à distance	10	9	8	601	92	57,4	7,1
protection de l'environnement	-	2	7	346	1 011	.	292,2
SECTEUR TERTIAIRE	515	592	694	36 984	34 516	69,3	38,2
Commerce, banques, assurances, affaires immobilières	195	225	251	14 074	10 901	69,6	31,8
commerce de gros, courtage	43	62	65	4 964	2 332	110,3	24,6
commerce de détail	109	105	99	4 765	1 764	42,3	11,0
banques, assurances	36	52	78	4 064	6 198	107,6	79,0
affaires immobilières, location	7	6	9	281	607	41,6	63,4
Transports et communications, hôtellerie	123	122	119	5 962	2 730	46,9	14,6
transports, entrepôts, expédition	40	38	43	1 749	1 876	42,4	31,9
poste, télécommunications	17	18	19	949	800	54,9	29,9
hôtels, restaurants	66	66	57	3 264	54	47,6	0,5
Autres services	197	245	324	16 948	20 885	82,9	55,9
administration publique, instruction, cultes	51	63	78	4 325	4 383	81,3	45,4
organisations internationales	28	48	80	4 340	7 086	148,6	97,6
recherche, aménagement du territoire	2	5	6	525	256	226,3	33,8
hygiène publique	22	34	51	2 856	4 131	125,3	80,4
oeuvres sociales	7	3	10	- 161	1 368	- 24,1	269,8
consultation, repr. d'intérêts, services commerciaux	32	36	52	2 181	3 963	66,6	72,6
culture, loisirs, sports	6	6	13	363	1 270	58,9	129,7
nettoyage	11	10	7	435	- 222	39,6	- 14,5
réparations	19	24	15	1 716	- 1 077	85,3	- 28,9
autres	19	16	12	368	- 273	18,3	- 11,5
T O T A L	1 000	1 000	1 000	48 876	27 187	47,1	17,8

1) Voir notes page 17

#### IV. STRUCTURE DES EMPLOIS EN 1975

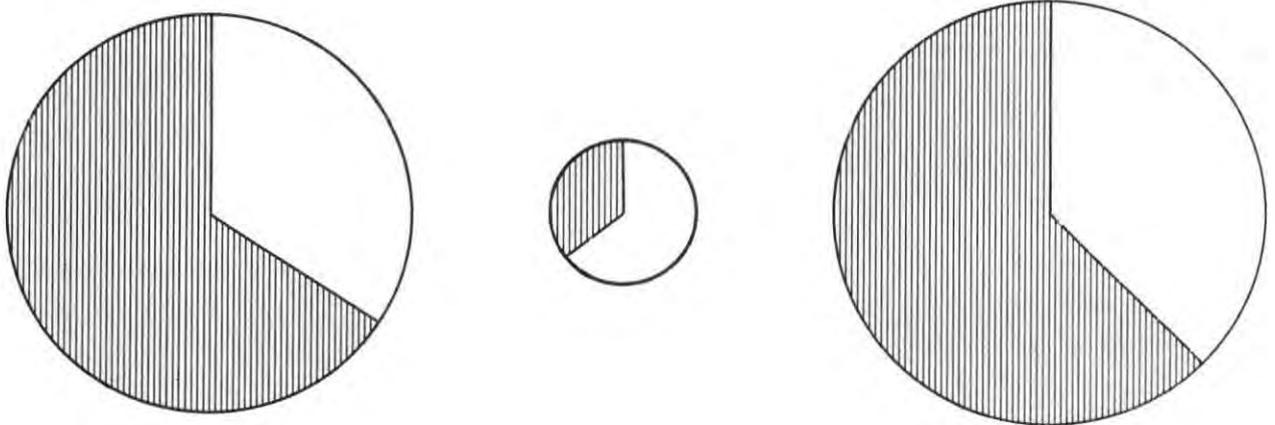
Répartition selon le sexe, l'origine, l'âge, le type d'emploi et la branche économique.

##### IV.1. Sexe et type d'emploi

En 1975, sur 1 000 emplois au total,

627 étaient occupés par des hommes,  
373 " " " " femmes.

La répartition hommes/femmes était très différente selon qu'il s'agisse d'emplois complets<sup>1)</sup> ou partiels<sup>2)</sup>, la proportion de femmes étant approximativement de un tiers pour les emplois complets, mais de deux tiers pour les emplois partiels :



		<u>Emplois complets</u>		<u>Emplois partiels</u>		<u>Ensemble</u>	
	HOMMES :	118 792	661	7 484	349	126 276	627
	FEMMES :	60 984	339	13 986	651	74 970	373
	TOTAL :	179 776	1 000	21 470	1 000	201 246	1 000

1) Dans l'agriculture, emplois permanents ; dans les autres branches, emplois d'au moins 30 heures par semaine.

2) Dans l'agriculture, emplois accessoires ou occasionnels ; dans les autres branches, emplois de moins de 30 heures par semaine.

#### IV.2. Sexe et origine

En 1975, une proportion très élevée des emplois (43 %) étaient occupés par des travailleurs d'origine étrangère, ce qui s'explique à la fois par l'importance de la population résidente étrangère à Genève (un tiers de la population totale en 1975, sans compter les saisonniers), et par celle de la main-d'oeuvre frontalière (environ 24 400 emplois). En revanche le nombre d'emplois par habitant - le taux d'activité - de la population résidente d'origine étrangère est peu différent de celui de la population d'origine suisse<sup>1)</sup>.

Sur 1 000 emplois occupés par des travailleurs suisses, 392 l'étaient par des femmes ; chez les étrangers, la proportion de femmes était légèrement plus faible (346), cette différence étant due principalement au fait que la main-d'oeuvre saisonnière (environ 4 400 emplois en 1975) ne compte que très peu de femmes (moins de 300).

#### IV.3. Sexe, origine et type d'emploi

Les emplois partiels sont nettement plus fréquents chez les Suisses que chez les étrangers, tant chez les hommes que chez les femmes :

sur 1 000 emplois au total, on compte

70 emplois partiels chez les Suisses		
46	"	Etrangers
224	"	Suissesses
131	"	Etrangères.

Ces disparités ont des causes différentes chez les hommes ou chez les femmes : chez les hommes, la fréquence plus élevée d'emplois partiels chez les Suisses s'explique surtout par leur structure plus âgée que les étrangers, le travail masculin à temps partiel étant peu fréquent avant 50 ans.

Chez les femmes, la fréquence plus élevée de travail à temps partiel chez les Suissesses n'a pas pour cause principale des différences de structure entre Suissesses et étrangères (répartition selon l'âge et l'état civil), mais des disparités socio-économiques (formation scolaire et professionnelle, nécessité plus ou moins forte d'assurer un revenu complet)<sup>2)</sup>.

#### IV.4. Sexe, origine et branche économique

- La part des emplois occupés par des travailleurs d'origine étrangère étant en moyenne de 43 %, on observe des différences importantes dans les différentes branches :

Les étrangers sont majoritaires dans le bâtiment - génie civil (72 %) ainsi que dans plusieurs des principales branches industrielles : machines, métallurgie, industrie du bois (entre 50 et 54 % du total). Les Suisses sont encore en forte majorité dans l'industrie graphique et l'horlogerie-bijouterie (environ 60 %).

1) Voir "Démographie genevoise, édition 1978" ; SCS-SRS ; graphique 82

2) " " graphiques 86 - 87.

Tableau 8

Canton de Genève

EMPLOIS SELON LE TYPE, LE SEXE ET L'ORIGINE, EN 1975  
(nombres absolus)

	HOMMES			FEMMES			TOTAL		
	30 h et +	- de 30 h	Total	30 h et +	- de 30 h	Total	30 h et +	- de 30 h	Total
Suisses									
SECTEUR PRIMAIRE	1 379	527	1 906	168	429	597	1 547	956	2 503
SECTEUR SECONDAIRE	19 872	508	20 380	4 936	1 387	6 323	24 808	1 895	26 703
Carrières	77	4	81	7	5	12	84	9	93
Industrie, arts et métiers	14 532	405	14 937	4 620	1 226	5 846	19 152	1 631	20 783
Bâtiment, génie civil	3 125	58	3 183	209	131	340	3 334	189	3 523
Economie énergétique, protec. de l'environ.	2 138	41	2 179	100	25	125	2 238	66	2 304
SECTEUR TERTIAIRE	43 637	3 821	47 458	29 836	8 254	38 090	73 473	12 075	85 548
Commerce, banques, assurances, aff. immob.	16 186	720	16 906	12 458	2 560	15 018	28 644	3 280	31 924
Transports et communications, hôtellerie	8 523	410	8 933	4 147	664	4 811	12 670	1 074	13 744
Autres services	18 928	2 691	21 619	13 231	5 030	18 261	32 159	7 721	39 880
TOTAL	64 888	4 856	69 744	34 940	10 070	45 010	99 828	14 926	114 754
Etrangers									
SECTEUR PRIMAIRE	850	200	1 050	80	410	490	930	610	1 540
SECTEUR SECONDAIRE	22 737	152	22 889	4 890	457	5 347	27 627	609	28 236
Carrières	126	-	126	4	-	4	130	-	130
Industrie, arts et métiers	13 488	138	13 626	4 683	401	5 084	18 171	539	18 710
Bâtiment, génie civil	8 633	8	8 641	180	52	232	8 813	60	8 873
Economie énergétique, protec. de l'environ.	490	6	496	23	4	27	513	10	523
SECTEUR TERTIAIRE	30 317	2 276	32 593	21 074	3 049	24 123	51 391	5 325	56 716
Commerce, banques, assurances, aff. immob.	9 490	273	9 763	7 054	747	7 801	16 544	1 020	17 564
Transports et communications, hôtellerie	5 797	103	5 900	2 941	154	3 095	8 738	257	8 995
Autres services	15 030	1 900	16 930	11 079	2 148	13 227	26 109	4 048	30 157
TOTAL	53 904	2 628	56 532	26 044	3 916	29 960	79 948	6 544	86 492
Ensemble									
SECTEUR PRIMAIRE	2 229	727	2 956	248	839	1 087	2 477	1 566	4 043
SECTEUR SECONDAIRE	42 609	660	43 269	9 826	1 844	11 670	52 435	2 504	54 939
Carrières	203	4	207	11	5	16	214	9	223
Industrie, arts et métiers	28 020	543	28 563	9 303	1 627	10 930	37 323	2 170	39 493
Bâtiment, génie civil	11 758	66	11 824	389	183	572	12 147	249	12 396
Economie énergétique, protec. de l'environ.	2 628	47	2 675	123	29	152	2 751	76	2 827
SECTEUR TERTIAIRE	73 954	6 097	80 051	50 910	11 303	62 213	124 864	17 400	142 264
Commerce, banques, assurances, aff. immob.	25 676	993	26 669	19 512	3 307	22 819	45 188	4 300	49 488
Transports et communications, hôtellerie	14 320	513	14 833	7 088	818	7 906	21 408	1 331	22 739
Autres services	33 958	4 591	38 549	24 310	7 178	31 488	58 268	11 769	70 037
TOTAL	118 792	7 484	126 276	60 984	13 986	74 970	179 776	21 470	201 246

Tableau 9

Canton de Genève

EMPLOIS SELON LE TYPE, LE SEXE ET L'ORIGINE, EN 1975  
(répartition pour 1.000 emplois de chaque sexe-origine)

	HOMMES			FEMMES			TOTAL		
	30 h et +	- de 30 h	Total	30 h et +	- de 30 h	Total	30 h et +	- de 30 h	Total

Suisses

SECTEUR PRIMAIRE	19	8	27	3	10	13	14	8	22
SECTEUR SECONDAIRE	285	7	292	110	31	141	216	17	233
Carrières	1	0	1	0	0	0	1	0	1
Industrie, arts et métiers	208	6	214	103	27	130	167	14	181
Bâtiment, génie civil	45	1	46	5	3	8	29	2	31
Economie énergétique, protec. de l'environ.	31	0	31	2	1	3	19	1	20
SECTEUR TERTIAIRE	626	55	681	663	183	846	640	105	745
Commerce, banques, assurances, aff. immob.	232	11	243	277	57	334	250	28	278
Transports et communications, hôtellerie	122	6	128	92	15	107	110	10	120
Autres services	272	38	310	294	111	405	280	67	347
TOTAL	930	70	1 000	776	224	1 000	870	130	1 000

Etrangers

SECTEUR PRIMAIRE	15	4	19	3	14	17	11	7	18
SECTEUR SECONDAIRE	402	3	405	163	15	178	319	7	326
Carrières	2	-	2	0	-	0	1	-	1
Industrie, arts et métiers	238	3	241	156	13	169	210	6	216
Bâtiment, génie civil	153	0	153	6	2	8	102	1	103
Economie énergétique, protec. de l'environ.	9	0	9	1	0	1	6	0	6
SECTEUR TERTIAIRE	536	40	576	703	102	805	594	62	656
Commerce, banques, assurances, aff. immob.	168	5	173	235	25	260	191	12	203
Transports et communications, hôtellerie	102	2	104	98	5	103	101	3	104
Autres services	266	33	299	370	72	442	302	47	349
TOTAL	954	46	1 000	869	131	1 000	924	76	1 000

Ensemble

SECTEUR PRIMAIRE	18	6	24	3	11	14	12	8	20
SECTEUR SECONDAIRE	337	5	342	131	25	156	261	12	273
Carrières	1	0	1	0	0	0	1	0	1
Industrie, arts et métiers	222	4	226	124	22	146	185	11	196
Bâtiment, génie civil	93	1	94	5	3	8	61	1	62
Economie énergétique, protec. de l'environ.	21	0	21	2	0	2	14	0	14
SECTEUR TERTIAIRE	586	48	634	679	151	830	620	87	707
Commerce, banques, assurances, aff. immob.	203	8	211	260	44	304	225	21	246
Transports et communications, hôtellerie	114	4	118	95	11	106	106	7	113
Autres services	269	36	305	324	96	420	289	59	348
TOTAL	941	59	1 000	813	187	1 000	843	107	1 000

Dans le secteur tertiaire, les écarts sont encore plus marqués que dans l'industrie : la proportion de travailleurs d'origine suisse dépasse 80 % dans les postes et communications, l'administration, l'enseignement, la culture. Les étrangers sont au contraire particulièrement nombreux dans les organisations internationales (environ 85 %) et dans l'hôtellerie et le nettoyage, où leur proportion dépasse 50 %.

- En ce qui concerne le rapport hommes/femmes, on constate que les femmes sont en majorité dans plusieurs branches des services : enseignement, hygiène publique, oeuvres sociales, nettoyage. Dans l'industrie, leur proportion dépasse le tiers du total des travailleurs dans les branches de l'alimentation, de la chimie, et surtout de l'horlogerie-bijouterie où elle atteint 46 % (contre 51 % en 1965).

#### IV.5. Sexe et âge

Trois catégories d'âge sont définies lors du recensement des entreprises :

travailleurs ayant moins de 19 ans  
travailleurs en âge AVS (62 ans pour les femmes, 65 pour les hommes)  
autres travailleurs.

Il nous paraît intéressant de présenter les principaux résultats concernant les personnes en âge AVS (tableau 11) :

- En 1975, sur 181 870 emplois recensés<sup>1)</sup>, 4 956 étaient occupés par des travailleurs en âge AVS, soit 2,7 % du total. Cette proportion est inférieure à celle enregistrée dans l'ensemble de la Suisse (3,2 %).
- La proportion des emplois occupés par des travailleurs en âge AVS est nettement plus élevée pour les emplois partiels (7,8 % du total) que pour les emplois complets (2,1 %) ; cette différence est beaucoup plus marquée chez les hommes (10,9 % - 1,8 %) que chez les femmes (6,3 % - 2,7 %).
- La proportion de travailleurs en âge AVS n'est pas très différente dans l'industrie ou les services, que ce soit chez les hommes ou chez les femmes. Par contre, dans certaines branches caractérisées par des conditions particulières de production (artisanat en régression, travail physiquement pénible) ou d'organisation (caisses de retraite) on peut observer des proportions très élevées ou au contraire très basses de travailleurs âgés. Ainsi, dans l'industrie du vêtement, cette proportion atteint 13 % des emplois complets et 27 % des emplois partiels. Au contraire, dans le bâtiment ou la distribution d'énergie-épuration, moins de 1 % des travailleurs à temps complet ont dépassé l'âge AVS.

---

1) Sans les chiffres de l'agriculture et des organisations internationales.

Tableau 10 EMPLOIS SELON LE SEXE ET L'ORIGINE, EN 1975  
(répartition pour 1.000 emplois de chaque classe économique) <sup>1)</sup>

	SUISSES			ETRANGERS			TOTAL		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
SECTEUR PRIMAIRE	471	148	619	260	121	381	731	269	1 000
SECTEUR SECONDAIRE	371	115	486	417	97	514	788	212	1 000
Carrières	363	54	417	565	18	583	928	72	1 000
Industrie, arts et métiers	378	148	526	345	129	474	723	277	1 000
Bâtiment, génie civil	257	27	284	697	19	716	954	46	1 000
Economie énergétique, protec. de l'environnement	771	44	815	175	10	185	946	54	1 000
SECTEUR TERTIAIRE	334	268	602	229	169	398	563	437	1 000
Commerce, banques, assurances, affaires immob.	342	303	645	197	158	355	539	461	1 000
Transports et communications, hôtellerie	393	212	605	259	136	395	652	348	1 000
Autres services	308	261	569	242	189	431	550	450	1 000
TOTAL	346	224	570	281	149	430	627	373	1 000

1) Ensemble des emplois (y compris emplois partiels)

Tableau 11 EMPLOIS OCCUPES PAR DES TRAVAILLEURS EN AGE AVS, EN 1975  
(selon le sexe, le type d'emploi et la classe économique)

	HOMMES			FEMMES			ENSEMBLE		
	30 h et +	- de 30 h	Total	30 h et +	- de 30 h	Total	30 h et +	- de 30 h	Total
<b>NOMBRES ABSOLUS</b>									
SECTEUR SECONDAIRE	623	150	773	305	101	406	928	251	1 179
Carrières	11	1	12	1	-	1	12	1	13
Industrie, arts et métiers	485	133	618	292	95	387	777	228	1 005
Bâtiment, génie civil	114	14	128	10	3	13	124	17	141
Economie énergétique	13	2	15	2	3	5	15	5	20
SECTEUR TERTIAIRE	1 348	508	1 856	1 214	707	1 921	2 562	1 215	3 777
Commerce, banques, assurances, affaires immobilières	659	224	883	584	299	883	1 243	523	1 766
Transports et communications, hôtellerie	202	57	259	179	56	235	381	113	494
Autres services	487	227	714	451	352	803	938	579	1 517
TOTAL	1 971	658	2 629	1 519	808	2 327	3 490	1 466	4 956

PROPORTION DES EMPLOIS OCCUPES PAR DES PERSONNES EN AGE AVS (en % des emplois totaux)

GENEVE	1,8	10,9	2,3	2,7	6,3	3,4	2,1	7,8	2,7
ENSEMBLE DE LA SUISSE	2,0	13,9	2,6	3,5	7,6	4,3	2,5	9,5	3,2

1) Age AVS = 65 ans et + pour les hommes  
62 ans et + pour les femmes

Tableau 12

Canton de Genève

EMPLOIS SELON LE SEXE, LE TYPE D'EMPLOI ET LA BRANCHE ECONOMIQUE, EN 1975

	Emplois 30 h et +			Emplois - de 30 h			TOTAL EMPLOIS		
	hommes	femmes	Total	hommes	femmes	Total	hommes	femmes	Total
SECTEUR PRIMAIRE	2 229	248	2 477	727	839	1 566	2 956	1 087	4 043
Agriculture	2 229	248	2 477	727	839	1 566	2 956	1 087	4 043
SECTEUR SECONDAIRE	42 609	9 826	52 435	660	1 844	2 504	43 269	11 670	54 939
Carrières	203	11	214	4	5	9	207	16	223
Industrie, arts et métiers	28 020	9 303	37 323	543	1 627	2 170	28 563	10 930	39 493
produits alimentaires	2 355	1 202	3 557	79	193	272	2 434	1 395	3 829
boissons	236	28	264	5	8	13	241	36	277
tabac	413	300	713	1	23	24	414	323	737
textiles	39	36	75	12	4	16	51	40	91
habillement, chaussures	271	529	800	19	54	73	290	583	873
industrie du bois, du meuble	2 106	147	2 253	22	68	90	2 128	215	2 343
papier	174	78	252	1	19	20	175	97	272
arts graphiques	2 581	815	3 396	88	229	317	2 669	1 044	3 713
plastique, caoutchouc, cuir	235	143	378	13	39	52	248	182	430
industrie chimique	1 959	1 177	3 136	42	253	295	2 001	1 430	3 431
mise en oeuvre de la terre et de la pierre	705	43	748	5	18	23	710	61	771
métallurgie, installateurs du bâtiment	5 840	636	6 476	92	202	294	5 932	838	6 770
machines, appareils, véhicules	8 541	2 152	10 693	95	333	428	8 636	2 485	11 121
horlogerie, bijouterie	2 280	1 939	4 219	60	161	221	2 340	2 100	4 440
autres	285	78	363	9	23	32	294	101	395
Bâtiment, génie civil	11 758	389	12 147	66	183	249	11 824	572	12 396
Economie énergétique, protection de l'environnement	2 628	123	2 751	47	29	76	2 675	152	2 827
électricité, gaz, eau, chauffage à distance	1 313	81	1 394	15	16	31	1 328	97	1 425
protection de l'environnement	1 315	42	1 357	32	13	45	1 347	55	1 402
SECTEUR TERTIAIRE	73 954	50 910	124 864	6 097	11 303	17 400	80 051	62 213	142 264
Commerce, banques, assurances, affaires immobilières	25 676	19 512	45 188	993	3 307	4 300	26 669	22 819	49 488
commerce de gros, courtage	7 969	3 826	11 795	240	641	881	8 209	4 467	12 676
commerce de détail	9 082	8 707	17 789	527	1 826	2 353	9 609	10 533	20 141
banques, assurances	7 748	6 292	14 040	154	699	853	7 902	6 991	14 893
affaires immobilières, location	877	687	1 564	72	141	213	949	828	1 777
Transports et communications, hôtellerie	14 320	7 088	21 408	513	818	1 331	14 833	7 906	22 739
transports, entrepôts, expédition	6 184	1 570	7 754	133	182	315	6 317	1 752	8 069
poste, télécommunications	2 464	1 015	3 479	219	315	534	2 683	1 330	4 013
hôtels, restaurants	5 672	4 503	10 175	161	321	482	5 833	4 824	10 657
Autres services	33 958	24 310	58 268	4 591	7 178	11 769	38 549	31 488	70 037
administration publique	4 187	1 558	5 745	218	1 073	1 291	4 405	2 631	7 036
organisations internationales <sup>1)</sup>	9 596	4 750	14 346	711	276	987	10 307	5 026	15 333
instruction	3 566	3 867	7 433	1 736	1 482	3 218	5 302	5 349	10 651
recherche, aménagement du territoire	718	295	1 013	35	62	97	753	357	1 110
hygiène publique	3 377	5 890	9 267	275	1 189	1 464	3 652	7 079	10 731
oeuvres sociales	602	1 273	1 875	41	568	609	643	1 841	2 484
organisations religieuses	455	397	852	58	117	175	513	514	1 027
consultation, repr. d'intérêts, services commerciaux	6 016	3 405	9 421	493	984	1 477	6 509	4 389	10 898
culture, loisirs, sports	1 650	599	2 249	223	301	524	1 873	900	2 773
nettoyage	609	704	1 313	672	896	1 568	1 281	1 600	2 881
réparations	2 422	230	2 652	43	78	121	2 465	308	2 773
autres	760	1 342	2 102	86	152	238	846	1 494	2 340
T O T A L	118 792	60 984	179 776	7 484	13 986	21 470	126 276	74 970	201 246

1) Pour les missions permanentes (en tout > 125 personnes), la répartition hommes/femmes étant inconnue, elle a été opérée selon le rapport enregistré dans les organisations internationales (environ 2 hommes pour 1 femme).

Tableau 13

Canton de Genève

EMPLOIS SELON LE SEXE, L'ORIGINE OU LE DOMICILE EN 1975 1)  
répartition pour 1.000 emplois de chaque branche économique

	SEXE		ORIGINE		DOMICILE	
	sur 1.000 travailleurs dans la branche, on compte ...					
	hommes	femmes	Suisses	Etrangers	résidents	frontaliers
AGRICULTURE	900	100	625	375	*	*
INDUSTRIE, ARTS ET METIERS	751	249	513	487	823	177
produits alimentaires	662	338	531	469	830	170
industrie du bois	935	65	496	504	800	200
arts graphiques	760	240	609	391	833	167
industrie chimique	625	375	555	445	770	230
métallurgie	902	98	481	519	817	183
machines	799	201	463	537	811	189
horlogerie-bijouterie	540	460	607	393	863	137
BATIMENT, GENIE CIVIL	968	32	274	726	889	111
ENERGIE, ENVIRONNEMENT	955	45	814	186	966	34
électricité, gaz, eau	942	58	938	62	969	31
protection de l'environnement	969	31	686	314	962	38
SERVICES	568	432	634	366	843	157
commerce de gros	686	314	571	429	856	144
commerce de détail	511	489	581	419	825	175
banques	551	449	744	256	848	152
assurances	556	444	733	267	849	151
affaires immobilières, location	561	439	716	284	878	122
transports	798	202	688	312	913	87
communications	708	292	935	65	985	15
hôtellerie	557	443	401	599	927	73
administration publique	729	271	941	59	975	25
organisations internationales	668	332	162	838	674	326
enseignement	480	520	798	202	964	36
hygiène publique	364	636	559	441	950	50
consultations, services commerciaux	639	361	678	322	882	118
culture, loisirs	734	266	835	165	969	31
nettoyage	464	536	446	554	872	128
réparations	913	87	554	446	875	125
ENSEMBLE DES BRANCHES	661	339	555	445	869	131

1) Emplois complets uniquement (30 heures et plus par semaine)

## V. EVOLUTION DU CANTON PAR RAPPORT A LA SUISSE

Lorsque l'on compare l'évolution de la population et des emplois dans le canton et dans l'ensemble de la Suisse, on doit garder à l'esprit un certain nombre de données de base :

- Genève est un canton urbain : en 1976, 96 % de sa population réside dans l'agglomération (28 communes), 4 % seulement dans la zone rurale (17 communes). Pour l'ensemble de la Suisse, la population résidant dans les agglomérations ne représente encore "que" 57 % du total. L'urbanisation<sup>1)</sup> accélérée qu'a connue la Suisse de 1955 à 1975 a eu deux conséquences principales : le développement économique et démographique s'étant surtout localisé autour des grands centres, les cantons urbains ont enregistré une croissance supérieure à la moyenne suisse ; de plus, les personnes ayant immigré vers ces centres (de l'étranger ou d'autres régions de la Suisse) étant en majorité de jeunes adultes en âge d'activité, l'urbanisation a eu tendance à augmenter le taux d'activité<sup>2)</sup> des populations urbaines, à réduire celui des populations rurales.
- Une économie urbaine attire des travailleurs résidant dans un périmètre éloigné : en 1975, on peut estimer à plus de 4 000 le solde des mouvements pendulaires<sup>3)</sup> de travailleurs entre le canton de Genève et les autres cantons suisses (Vaud surtout) ; quant au nombre de travailleurs frontaliers (résidant en France), il se montait à 24 400 en 1975, dont environ 4 000 fonctionnaires des organisations internationales<sup>4)</sup>. Le rapport entre le nombre des emplois et la population résidente est donc renforcé dans un canton urbain comme Genève, dont le solde des mouvements pendulaires est nettement positif ; au contraire, il est amoindri dans les cantons où ce solde est déficitaire (Fribourg, qui subit l'attraction Bernoise, Argovie qui subit la Zurichoise, etc.).
- Les effets de la récession économique ont été différents selon les régions, comme avaient été différents les taux de croissance enregistrés jusqu'en 1973<sup>5)</sup>. Genève a connu avant 1973 un taux d'accroissement des emplois nettement plus élevé que celui de l'ensemble de la Suisse. Par contre, de 1973 à 1975, la diminution a été aussi forte à Genève que dans la moyenne du pays. La rupture enregistrée vers 1973 a donc été plus accentuée à Genève - comme à Zoug ou dans le Valais, qui avaient également connu une forte expansion jusqu'en 1973 - que dans la moyenne de la Suisse et en particulier dans les cantons déjà en régression ou en stagnation avant 1973 - en particulier les cantons industriels comme Neuchâtel, Soleure, Schaffhouse ou Glaris.
- L'influence de la régression des emplois dans le secteur primaire a été évidemment plus marquée dans l'ensemble de la Suisse que dans une région urbaine comme Genève.

---

1) Voir chapitre VI page 38.

2) Rapport entre population résidente active et population résidente totale.

3) Mouvements journaliers entre canton de domicile et canton de travail.

4) Voir tableau page 9.

5) Voir "Evolution de l'emploi à Genève depuis 1973" ; SCS juin 1977,  
"Recensement fédéral des entreprises 1975" ; Office de statistique de l'Etat de Vaud, mars 1977.

V.1. Evolution générale, de 1955 à 1975

De 1965 à 1975, comme de 1955 à 1965, la population du canton de Genève s'est accrue selon un taux qui est presque le double de celui de la Suisse. En conséquence, la part de la population genevoise dans le total suisse a sensiblement augmenté, passant de 4,4 % en 1955 à 5,3 % en 1975.

Le taux d'augmentation de 1965/75 est très inférieur à celui de 1955/65, à Genève comme dans l'ensemble de la Suisse ; les causes principales de ce ralentissement sont connues : diminution de la natalité depuis 1965, politique fédérale de limitation de l'immigration étrangère, ralentissement puis récession économique et départs - plus ou moins volontaires - de résidents étrangers.

De 1965 à 1975, l'économie suisse a perdu 46 000 emplois (- 1,7 %), alors qu'elle en avait gagné 413 000 durant la décennie précédente (+ 17,5 % en 1955/65).

Mais comme nous l'avons déjà relevé à propos du canton de Genève, cette diminution de 46 000 emplois est une conséquence de la récession survenue durant les dernières années de la période 1965/75. En fait, en se basant sur l'évolution du nombre des travailleurs étrangers sous contrôle ainsi que sur les statistiques du chômage, on peut estimer que de 1965 à 1973, l'économie suisse avait enregistré un gain d'environ 100 000 emplois, et qu'elle en a par conséquent perdu environ 150 000 entre 1973 et 1975<sup>1)</sup>.

La différence entre taux d'accroissements suisse et genevois est encore plus marquée pour les emplois que pour la population résidente, pour les raisons mentionnées dans l'introduction de ce chapitre, si bien que la part genevoise dans le total suisse s'est accrue plus fortement entre 1955 et 1975 pour les emplois (de 4,4 % à 6,6 %) que pour les résidents (de 4,4 % à 5,3 %).

Tableau 14

	GENEVE	SUISSE	<u>GENEVE</u> <u>SUISSE</u>
POPULATION RESIDENTE			
1955	218 200	4 980 000	4,4
1965	296 900	5 943 000	5,0
1975	338 800	6 405 000	5,3
variation 1955/65	78 400 (35,9 %)	963 000 (19,3 %)	.
" 1965/75	41 900 (14,1 %)	462 000 ( 7,8 %)	.
EMPLOIS <sup>1)</sup>			
1955	103 700	2 357 900 <sup>2)</sup>	4,4
1965	152 600	2 770 800	5,5
1975	179 800	2 725 000	6,6
variation 1955/65	48 900 (47,1 %)	412 900 (17,5 %)	.
" 1965/75	27 200 (17,8 %)	-45 800 (-1,7 %)	.

1) Personnes occupées à plein temps uniquement (30 heures et plus par semaines) ; y compris les organisations internationales et missions permanentes.

2) Estimation SCS (l'effectif des personnes occupées en 1955 dans l'ensemble de l'administration publique, qui n'était pas connu, a été estimé sur la base des chiffres 1975-1965).

1) Rappelons que l'OFIAMT (La vie économique, avril 1977) a estimé à 340 000 la diminution des emplois entre août 1973 et août 1976.

En raison de l'apport toujours plus important de travailleurs domiciliés à l'extérieur du canton (France ou autres cantons suisses), le rapport entre nombre d'emplois et population résidente s'est encore accru à Genève, alors qu'il est en diminution dans l'ensemble du pays :

Pour 100 habitants on comptait à Genève

48 emplois en 1955	(Suisse, 47)
51 " " 1965	( " 47)
53 " " 1975	( " 43).

## V.2. Evolution des emplois, par secteurs et classes économiques, de 1965 à 1975

Au paragraphe V.1. nous avons comparé l'évolution des emplois de 1955 à 1975, à Genève et dans l'ensemble de la Suisse.

Le tableau 15 présente une comparaison plus détaillée, pour la période 1965/75 <sup>1)</sup> :

- les emplois ont été répartis par classes économiques ;
- nous avons introduit, en plus des emplois complets (30 heures et plus par semaine), ceux à temps partiels (moins de 30 heures par semaine). L'addition des emplois partiels aux emplois complets, qui a l'avantage de donner une idée plus exacte de l'évolution du niveau de l'emploi entre 1965 et 1975, présente toutefois deux inconvénients :
  - les emplois classés dans la catégorie des moins de 30 heures sont définis de façon différente dans l'agriculture (où il s'agit des emplois exercés à titre accessoire ou occasionnel) et dans les autres secteurs (où il s'agit des emplois de moins de 30 heures par semaine). On peut donc discuter le principe adopté ici qui consiste à additionner des unités théoriquement différentes <sup>2)</sup> ;
  - en 1965, le secteur public (administrations, enseignement) avait été recensé à part, et seuls les emplois complets avaient été (vraisemblablement) comptés. De même, dans les organisations internationales, le mode de recensement n'a pas été le même en 1965 et 1975 <sup>3)</sup>. Par conséquent, le nombre total d'emplois - et en particulier ceux à moins de 30 heures - de la branche "autres services" est sous-estimé pour 1965 ; donc l'augmentation 1965/75 est, elle, surestimée.

Les principales observations qui ressortent des chiffres ci-contre sont les suivantes :

- L'évolution des emplois complets avait fait apparaître (tableau 14) une diminution de 45 800 emplois dans l'ensemble de la Suisse, entre 1965 et 1975.

1) Voir également le tableau 16 (emplois complets selon la branche économique).

2) De même, le principe consistant à additionner des emplois complets et partiels peut être discuté.

3) Voir chapitre I, points 6 et 7.

En réalité - et quelle que soit la qualité de la comparaison 1965/75 pour les emplois partiels - on peut admettre que le total des emplois (complets ou partiels) a augmenté de plus de 100 000, soit d'environ 4 %. Ce taux d'accroissement reste bien sûr très inférieur au taux genevois (25 %) puisque, comme les emplois complets, les emplois partiels ont augmenté beaucoup plus fortement à Genève que dans l'ensemble de la Suisse.

- Les chiffres par classes économiques montrent une certaine symétrie d'évolution entre Genève et la Suisse :
    - dans l'industrie, taux de variation assez proches, aussi bien des emplois partiels que complets,
    - dans le bâtiment - génie civil, la diminution des emplois est un peu moins importante à Genève que dans l'ensemble de la Suisse,
    - le taux d'augmentation des emplois dans le secteur tertiaire est plus élevé à Genève que dans l'ensemble de la Suisse, mais on observe la même évolution structurelle : c'est dans les branches groupées sous "autres services" (administration, hygiène, enseignement, etc.) que l'on enregistre les taux d'augmentation les plus élevés ; dans "transports, communications, hôtellerie", les moins élevés.
- De plus on constate, à Genève comme dans l'ensemble de la Suisse, l'importance grandissante prise par les emplois partiels dans le secteur tertiaire : sur 100 nouveaux emplois tertiaires, le nombre d'emplois à moins de 30 heures par semaine est de 26 à Genève, de 37 dans l'ensemble de la Suisse.

Tableau 15 EMPLOIS SELON LE TYPE ET LA CLASSE ECONOMIQUE, EN 1965 ET 1975

	30 heures et +		- de 30 heures		TOTAL		Variation absolue 1965/75		
	1965	1975	1965	1975	1965	1975	30 h et +	- de 30 h	TOTAL
GENEVE									
SECTEUR PRIMAIRE	2 900	2 500	1 500	1 500	4 400	4 000	- 400	0	- 400
SECTEUR SECONDAIRE	59 300	52 400	1 600	2 500	60 900	54 900	- 6 900	900	- 6 000
Carrières	200	200	0	0	200	200	0	0	0
Industrie, arts et métiers	42 400	37 300	1 400	2 200	43 800	39 500	- 5 100	800	- 4 300
Bâtiment, génie civil	15 000	12 100	200	200	15 200	12 300	- 2 900	0	- 2 900
Econom. énergétique, protec. de l'environ.	1 700	2 800	0	100	1 700	2 900	1 100	100	1 200
SECTEUR TERTIAIRE	90 400	124 900	5 300	17 400	95 700	142 300	34 500	12 100	46 600
Commerce, banques, assurances, aff. immob.	34 300	45 200	2 300	4 300	36 600	49 500	10 900	2 000	12 900
Transports et communications, hôtellerie	18 700	21 400	600	1 300	19 300	22 700	2 700	700	3 400
Autres services	37 400	58 300	2 400	11 800	39 800	70 100	20 900	9 400	30 300
dont organisations internationales	7 300	14 300	*	1 000	7 300	15 300	7 000	*	8 000
TOTAL	152 600	179 800	8 400	21 400	161 000	201 200	27 200	13 000	40 200
SUISSE									
SECTEUR PRIMAIRE	252 400	172 600	268 500	279 800	520 900	452 400	- 79 800	11 300	- 68 500
SECTEUR SECONDAIRE	1 412 600	1 213 600	45 200	71 000	1 457 800	1 284 600	-199 000	25 800	-173 200
Carrières	9 400	5 900	300	200	9 700	6 100	- 3 500	- 100	- 3 600
Industrie, arts et métiers	1 092 300	953 700	37 600	63 900	1 129 900	1 017 600	-138 600	26 300	-112 300
Bâtiment, génie civil	291 600	225 500	6 200	5 700	297 800	231 200	- 66 100	- 500	- 66 600
Econom. énergétique, protec. de l'environ.	19 300	28 500	1 100	1 200	20 400	29 700	9 200	100	9 300
SECTEUR TERTIAIRE	1 105 800	1 338 800	93 200	230 600	1 199 000	1 569 400	233 000	137 400	370 400
Commerce, banques, assurances, aff. immob.	387 000	463 200	44 700	77 000	431 700	540 200	76 200	32 300	108 500
Transports et communications, hôtellerie	304 000	329 600	19 400	35 800	323 400	365 400	25 600	16 400	42 000
Autres services	414 800	546 000	29 100	117 800	443 900	663 800	131 200	88 700	219 900
dont organisations internationales	7 500	14 700	*	1 000	7 500	15 700	7 200	*	8 200
TOTAL	2 770 800	2 725 000	406 900	581 400	3 177 700	3 306 400	- 45 800	174 500	128 700

### V.3. Evolution des emplois <sup>1)</sup> par branches économiques, de 1965 à 1975

Le graphique 2 montre l'évolution relative des emplois dans les différentes branches de l'économie genevoise.

- A chaque branche correspondent deux points, reliés par une flèche qui représente l'évolution 1965 - 1975 ;
- Chaque point est défini de la manière suivante :
  - horizontalement : importance relative de la branche sur le plan genevois :  
$$\frac{\text{emplois dans la branche à Genève}}{\text{ensemble des emplois à Genève}}$$
  - verticalement : importance relative de la branche sur le plan suisse :  
$$\frac{\text{emplois dans la branche à Genève}}{\text{emplois dans la branche dans l'ensemble de la Suisse.}}$$

Nous pouvons ainsi définir 4 catégories de branches économiques :

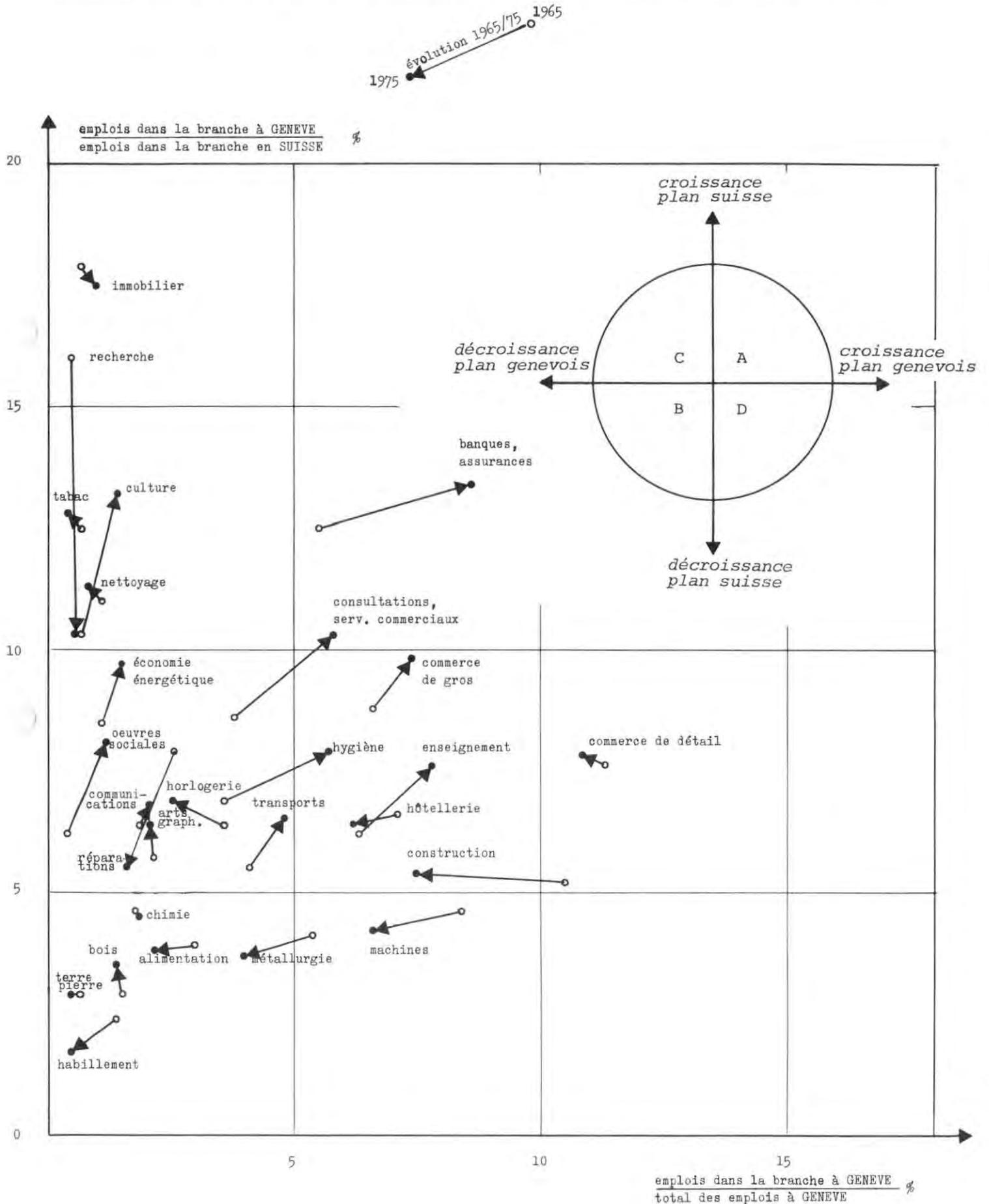
- A. Branches dont l'importance s'est accrue, tant sur le plan suisse que sur le plan genevois.  
Dans cette catégorie ne figurent que des branches du secteur tertiaire : banques - assurances, commerce de gros - courtage, consultations, 3 branches dont la fonction dépasse le cadre local, et qu'on peut rattacher à la base économique du canton <sup>2)</sup>. Leur expansion a donc une autre signification, du point de vue du renforcement et du rayonnement de l'économie, que les branches dont la fonction est principalement locale et qui sont orientées vers la consommation et les services de nature sociale : administration, culture, hygiène, énergie, transports, enseignement, etc. Dans cette comparaison entre Genève et l'ensemble de la Suisse, les organisations internationales doivent être considérées un peu à part, puisqu'il s'agit d'une "spécialité" essentiellement genevoise (en 1975, 97 % des fonctionnaires internationaux de Suisse sont employés à Genève) ; cependant, c'est une des principales branches motrices de l'économie genevoise, qui caractérise celle-ci au même titre que les trois grandes autres branches de la "base tertiaire" :

---

1) Personnes occupées au moins 30 heures par semaine (voir note 1 page 12).

2) Le rattachement de la branche "consultations, représentation d'intérêts, services commerciaux" à la base économique du canton peut être discuté ; elle a également une importante fonction locale.

EVOLUTION DES EMPLOIS DANS LES PRINCIPALES BRANCHES ECONOMIQUES, DE 1965 A 1975



Emplois en 1975

	Genève		Suisse %	Genève/Suisse %
	nb. abs.	%		
Commerce de gros	11 795	6,6	4,4	9,8
Banques, assurances	14 040	7,8	3,9	13,4
Consultations	9 421	5,2	3,3	10,3
Organisations internationales	14 346	8,0	0,5	97,3
ENSEMBLE	49 602	27,6 <sup>1)</sup>	12,1 <sup>1)</sup>	15,0 <sup>2)</sup>

Ces 4 branches groupent donc en 1975 28 % du total des emplois de l'économie genevoise (Suisse, 12 %).

D'autre part, alors que la part du canton dans le total des emplois recensés en Suisse en 1975 est de 6,6 %, elle atteint 15 % pour l'ensemble de ces 4 branches.

B. Branches dont l'importance est en diminution, tant sur le plan suisse que genevois.

Dans cette catégorie, au contraire de la catégorie A, ne figurent que des branches industrielles, branches dont la part genevoise sur le plan suisse était déjà inférieure à la moyenne en 1965. D'une façon générale, la perte d'importance de ces branches apparaît plus nettement sur le plan genevois (influence de l'augmentation des emplois dans les autres branches, non industrielles) que sur le plan suisse.

Les plus fortes diminutions sont enregistrées dans l'industrie des machines, la métallurgie et l'alimentation, branches qui perdent chacune plus de 1 000 emplois à Genève entre 1965 et 1975 :

	Genève (%) <sup>1)</sup>			Genève/Suisse (%) <sup>2)</sup>	
	1955	1965	1975	1965	1975
Industrie alimentaire	3,7	2,8	2,0	3,9	3,8
Métallurgie	4,7	5,1	3,6	4,1	3,7
Industrie des machines	9,8	7,8	5,9	4,6	4,2

C. Branches dont l'importance est en diminution sur le plan local, mais en augmentation sur le plan suisse.

Comme dans la catégorie B, on trouve dans la catégorie C essentiellement des branches du secteur secondaire, puisque toutes les branches industrielles à l'exception de la chimie ont perdu des emplois à Genève entre 1965 et 1975. Mais à la différence de celles de la catégorie B, ces branches

1) Emplois dans la branche / total des emplois.

2) Emplois dans la branche à Genève / emplois dans la branche en Suisse

ont dans l'ensemble mieux résisté à Genève que dans la moyenne suisse aux difficultés de ces dernières années, pour des raisons très diverses. Il s'agit des industries du tabac, des arts graphiques, du bois, de l'horlogerie - bijouterie, des carrières et, dans une moindre mesure, de la construction.

En ce qui concerne l'horlogerie et les arts graphiques, l'exposé du Conseil d'Etat <sup>1)</sup> indique quels ont pu être les principaux facteurs favorables à une meilleure résistance de ces branches à Genève : l'activité de l'industrie graphique est liée pour une part importante au secteur international - au sens large - secteur ayant connu en 1965/75 une croissance importante. Dans l'horlogerie, les effets de la concurrence internationale ont vraisemblablement été moins marqués pour l'horlogerie genevoise, spécialisée dans les produits de qualité et de luxe, que pour l'horlogerie des cantons de Neuchâtel ou Soleure, travaillant davantage dans le domaine de la grande série.

En ce qui concerne les branches liées à la construction - carrières, industrie du bois et construction proprement dite - le fait que la diminution des emplois entre 1965 et 1975 soit moins marquée à Genève que dans l'ensemble de la Suisse <sup>2)</sup> s'explique par une croissance démographique et économique en moyenne plus forte dans le canton, durant la période 1965/75 ; mais on ne peut pas conclure de ces chiffres que les effets de la récession économique (diminution des emplois entre 1973 et 1975) aient été moins importants à Genève que dans la moyenne suisse.

D. Branches dont l'importance s'est accrue sur le plan local, mais est en diminution sur le plan suisse.

Dans cette catégorie figurent, à côté de la chimie, des branches caractéristiques du développement urbain : protection de l'environnement, affaires immobilières, recherche. Leur perte d'importance par rapport au total suisse, entre 1965 et 1975, s'explique par le fait qu'en 1965 elles étaient en général encore peu développées dans les autres régions. C'est moins la relative modération de leur taux d'accroissement à Genève que l'importance de leur taux d'accroissement sur le plan suisse qui est à relever.

Emplois complets

	Variation 1965/75 (%)		Genève/Suisse (%)	
	Genève	Suisse	1965	1975
Protection de l'environnement	292	779	47,0	21,0
Affaires immobilières	63	68	17,9	17,5
Recherche	34	107	16,0	10,3

L'importance de la branche "affaires immobilières" à Genève s'explique en particulier par le fait que le système de régie d'immeubles y est plus fréquent qu'ailleurs en Suisse.

En fait, la diminution de la part genevoise dans le total suisse des personnes occupées dans cette branche est faible, cette part étant encore très

1) Exposé du Conseil d'Etat sur sa politique en matière économique, juin 1975 ; pages 114-115.

2) Voir tableau 16 page 36.

Tableau 16

Suisse - Genève

EMPLOIS SELON LA BRANCHE ECONOMIQUE ; EVOLUTION 1965/75

	Emplois en 1975		VARIATION 1965/75				Genève/Suisse	
			nombres absolus		%		%	
	Suisse	Genève	Suisse	Genève	Suisse	Genève	1965	1975
SECTEUR PRIMAIRE	172 600	2 500	- 79 800	- 400	- 31,6	- 15,6	1,2	1,4
Agriculture	172 600	2 500	- 79 800	- 400	- 31,6	- 15,6	1,2	1,4
SECTEUR SECONDAIRE	1 213 600	52 400	-199 000	- 6 900	- 14,1	- 11,6	4,2	4,3
Carrières	5 900	200	- 3 500	0	- 36,5	- 7,4	2,5	3,6
Industrie, arts et métiers	953 700	37 300	-138 600	- 5 100	- 12,7	- 12,0	3,9	3,9
produits alimentaires	92 800	3 500	- 15 600	- 700	- 14,4	- 15,7	3,9	3,8
boissons	10 500	300	- 1 600	- 100	- 13,4	- 22,4	2,8	2,5
tabac	5 600	700	- 2 100	- 200	- 27,3	- 25,0	12,5	12,8
textiles	43 300	100	- 31 600	- 100	- 42,1	- 54,6	0,2	0,2
habillement, chaussures	46 300	800	- 36 800	- 1 200	- 44,3	- 59,2	2,4	1,7
industrie du bois, du meuble	64 300	2 200	- 10 200	100	- 13,7	5,3	2,9	3,5
papier	16 200	200	- 5 500	- 100	- 25,4	- 33,9	1,7	1,6
arts graphiques	53 200	3 400	- 2 400	200	- 4,3	7,0	5,7	6,4
plastique, caoutchouc, cuir	22 100	400	200	0	0,9	- 1,6	1,8	1,7
industrie chimique	69 000	3 200	12 900	600	22,9	22,6	4,6	4,5
mise en oeuvre de la terre et de la pierre	26 200	700	- 8 200	- 200	- 23,8	- 24,3	2,9	2,9
métallurgie, installateurs du bâtiment	176 000	6 500	- 14 600	- 1 200	- 7,7	- 16,1	4,1	3,7
machines, appareils, véhicules	254 200	10 700	- 7 500	- 1 300	- 2,9	- 10,5	4,6	4,2
horlogerie, bijouterie	61 100	4 200	- 19 800	- 900	- 24,5	- 18,1	6,4	6,9
autres	12 900	400	4 200	0	49,1	12,0	3,7	2,8
Bâtiment, génie civil	225 500	12 100	- 66 100	- 2 900	- 22,7	- 19,1	5,2	5,4
Economie énergétique, protection de l'environnement	28 500	2 800	9 200	1 100	47,2	66,9	8,5	9,7
électricité, gaz, eau, chauffage à distance	22 800	1 400	3 400	100	18,2	7,1	7,0	6,3
protection de l'environnement	6 500	1 400	5 800	1 000	- 79,1	292,2	47,0	21,0
SECTEUR TERTIAIRE	1 338 800	124 900	233 000	34 500	21,1	38,2	8,2	9,3
Commerce, banques, assurances, affaires immobilières	463 200	45 200	76 200	10 900	19,7	31,8	8,9	9,8
commerce de gros, courtage	120 400	11 800	12 500	2 300	11,6	24,6	8,8	9,8
commerce de détail	228 800	17 800	17 800	1 800	8,4	11,0	7,6	7,8
banques, assurances	105 100	14 000	42 300	6 200	67,2	79,0	12,5	13,4
affaires immobilières, location	8 900	1 600	3 600	600	67,6	63,4	17,9	17,5
Transports et communications, hôtellerie	329 600	21 400	25 600	2 700	8,4	14,6	6,1	6,5
transports, entrepôts, expédition	120 100	7 700	12 300	1 900	11,4	31,9	5,5	6,5
poste, télécommunications	51 000	3 500	9 100	800	21,7	29,9	6,4	6,8
hôtels, restaurants	158 500	10 200	4 200	0	2,7	0,5	6,6	6,4
Autres services	546 000	58 300	131 200	20 900	31,6	55,9	9,0	10,7
administration publique, instruction, cultes	185 000	14 000	30 000	4 400	19,3	45,4	6,2	7,6
organisations internationales	14 700	14 300	7 200	7 100	96,0	97,6	97,3	97,3
recherche, aménagement du territoire	9 800	1 000	5 000	200	106,8	33,8	16,0	10,3
hygiène publique	116 700	9 300	42 500	4 100	57,3	80,4	6,9	7,9
oeuvres sociales	23 000	1 900	14 900	1 400	181,4	269,8	6,2	8,1
consultation, repr. d'intérêts, services commerciaux	91 200	9 400	27 400	4 000	43,1	72,6	8,6	10,3
culture, loisirs, sports	17 100	2 300	7 500	1 300	78,6	129,7	10,3	13,2
nettoyage	11 600	1 300	- 2 400	- 200	- 17,1	- 14,5	11,0	11,3
réparations	48 200	2 700	1 100	- 1 100	2,5	- 28,9	7,9	5,5
autres	28 700	2 100	- 2 000	- 300	- 6,5	- 11,5	7,7	7,3
T O T A L	2 725 000	179 800	- 45 800	27 200	- 1,7	17,8	5,5	6,6

élevée en 1975 (17,5 % des emplois de la Suisse).

En revanche, le nombre de personnes employées dans la branche "recherche" <sup>1)</sup> s'est accru beaucoup moins fortement à Genève que dans le reste de la Suisse, à Zürich, en Argovie et à Bâle en particulier : la part de ces trois cantons dans le total des emplois de Suisse passe de 33 % à 39 %, celle du canton de Genève de 16 % à 10 %.

Enfin, en ce qui concerne la chimie, soulignons son évolution entre 1965 et 1975 : c'est la seule branche industrielle dont les emplois aient augmenté entre les deux dates, tant à Genève qu'à l'échelle nationale : + 12 900 emplois (22,9 %) dans l'ensemble de la Suisse, + 600 (22,6 %) à Genève, donc une augmentation relativement importante.

---

1) Uniquement la recherche pratiquée dans des établissements spécialisés. Les activités de recherche liées à des entreprises d'autres branches n'apparaissent pas dans ces chiffres.

## VI. EVOLUTION DU CANTON PAR RAPPORT AUX AUTRES REGIONS

### VI.1. Généralités

La Suisse a connu au cours de la période d'après-guerre une urbanisation rapide. Ce phénomène peut être schématisé de la façon suivante :

- Le développement économique est orienté à partir des grands centres : un effet d'entraînement entre concentration des emplois et concentration de la population provoque une expansion rapide des agglomérations (immigration en provenance des régions rurales, de l'étranger).
- Dans les agglomérations, une concurrence pour l'occupation du sol se développe entre différentes fonctions - habitat, industrie, commerce, administration, loisirs, etc. Elle provoque la dissociation de ces fonctions ; l'habitat se dégrade et tend à disparaître du centre, et est rejeté vers la périphérie.
- La concentration des emplois dans le centre de l'agglomération est sélective ; elle est la plus marquée pour les activités les plus "rentables" comme les banques, services commerciaux, cabinets de consultation ; au contraire, les activités industrielles tendent à quitter le centre, soit en raison de l'appauvrissement des activités artisanales, soit parce que les entreprises industrielles choisissent de se déplacer à la périphérie où les conditions de production sont meilleures qu'en ville (création de zones industrielles).
- la "tertiarisation" de l'économie est encore accentuée par ce type de développement urbain, qui crée dans une mesure importante des besoins nouveaux : transports, fourniture d'énergie, épuration, maintien de l'ordre, soins médico-sociaux, etc.

Trois remarques sur la nature et les conséquences de ce phénomène d'urbanisation :

1. Il peut être plus ou moins infléchi par une politique d'aménagement du territoire ; celle-ci peut se heurter en Suisse à l'autonomie cantonale et communale ; de plus, elle est soumise à la volonté du peuple souverain.
2. La modification des conditions intervenue ces dernières années (expansion économique, immigration étrangère, problèmes de l'"environnement") n'aura-t-elle pas des conséquences importantes sur le développement urbain ?
3. Dans notre régime fédéraliste, le canton est l'unité de base dans les domaines politique et, sous bien des aspects, économique. Il est donc naturel d'étudier l'évolution de l'économie genevoise à l'échelle des cantons.

Mais les disparités entre cantons (superficie, densité de population, importance des régions rurales et montagnardes) limitent souvent l'intérêt de ce type de comparaison.

Des comparaisons entre grandes agglomérations ou grandes villes peuvent apporter un éclairage différent et, dans le cas de Genève en particulier, montrer en quoi les caractéristiques de son économie sont spécifiques et en quoi elles découlent d'abord de son caractère urbain.

## VI.2. Evolution démographique de la Suisse depuis 1950

- De 1950 à 1975, la Suisse a connu une croissance démographique élevée, sa population passant de 4,7 à 6,4 millions d'habitant :

	Gain annuel moyen	
	nombre absolu	%
1950/60	71 400	1,4
1960/70	84 100	1,5
1970/75	27 000	0,4
1950/75	67 600	1,2

- Le gain réduit des années 1970/75 s'explique par l'arrêt de l'immigration étrangère depuis 1970 (renforcement des limitations fédérales) et, à partir de 1973, par une forte émigration résultant de la récession économique.
- Depuis 1960, la croissance des grandes agglomérations a été moins forte que celle des petites agglomérations ou des villes isolées <sup>1)</sup>.
- L'évolution 1970/75 montre que les effets de la récession sur l'évolution démographique ont été en général plus importants dans les agglomérations que dans les villes isolées ou les régions rurales :

De même que l'immigration étrangère des années antérieures à 1970 avait été plus forte dans les agglomérations, les départs enregistrés depuis 1970 y ont été proportionnellement plus importants que dans les autres régions ; Il est également possible qu'un aménagement du territoire suisse moins polarisé autour des grands centres soit en train de se développer dans les faits.

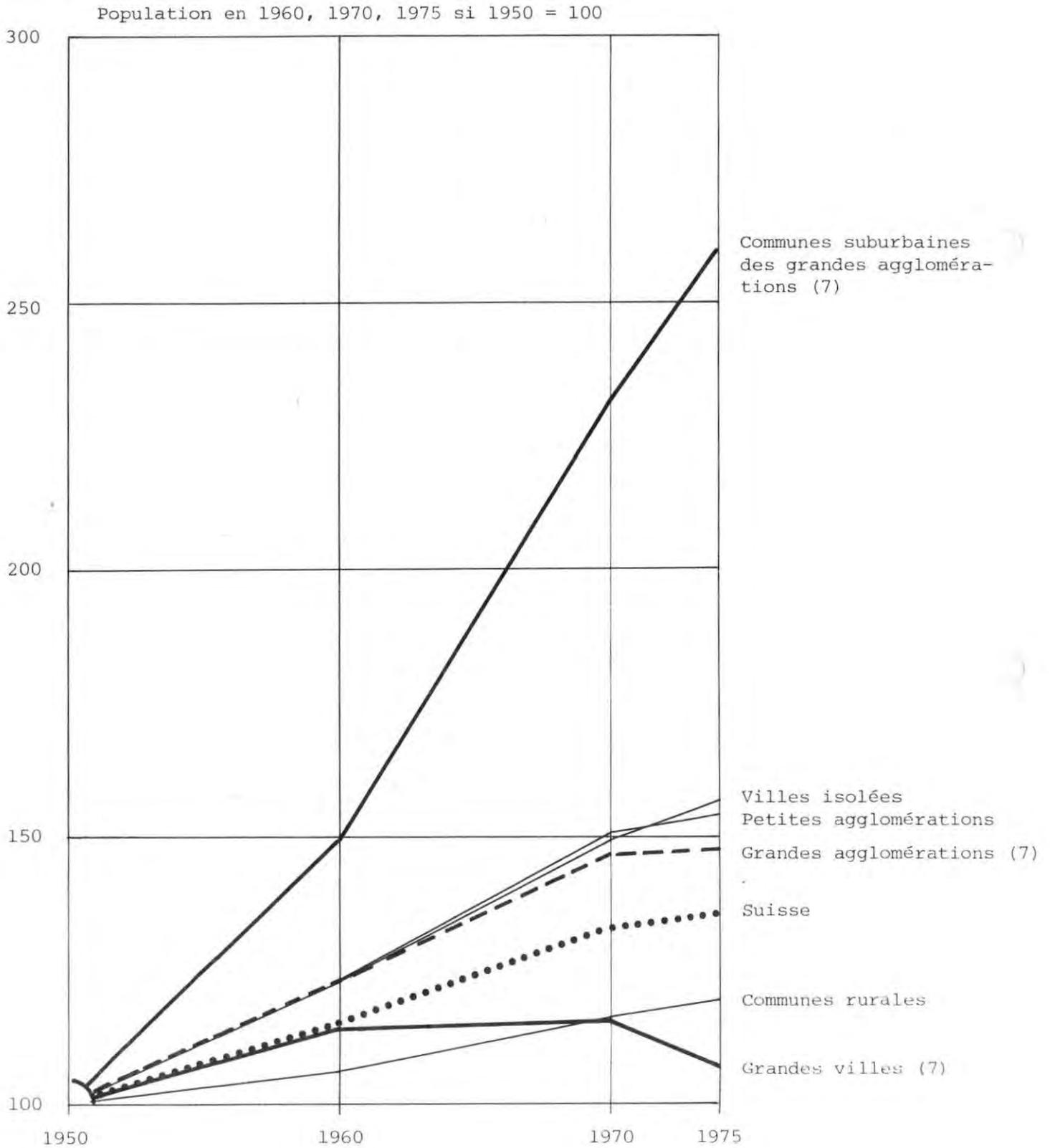
- En ce qui concerne les 7 grandes agglomérations <sup>2)</sup>, il est frappant de constater l'évolution divergente de leurs communes centrales et de leurs zones suburbaines : Dès la période 1960/70 les villes de Zurich, Berne et Genève étaient en déclin démographique alors que les communes de leur pé-

1) Agglomération = regroupement de communes autour d'une ville d'au moins 10 000 habitants ;  
ville isolée = commune d'au moins 10 000 habitants, ne faisant pas partie d'une agglomération.

2) Comptant plus de 100 000 habitants en 1965-1975.

Graphique 3

EVOLUTION DE LA POPULATION DE LA SUISSE,  
SELON LE TYPE DE COMMUNE, DE 1950 A 1975



riphérie connaissaient une croissance très forte. Entre 1970 et 1975, les 7 villes centrales des grandes agglomérations enregistrent une diminution de leur population ; au total, ces 7 villes perdent 95 000 habitants (- 7,5 %) :

<u>Ville</u>	<u>Population moyenne 1975</u>	<u>Variation 1970/75</u>
Zurich	389 600	- 33 000
Bâle	192 800	- 20 100
Genève	155 800	- 17 800
Berne	149 800	- 12 600
Lausanne	134 300	- 3 100
Lucerne	65 300	- 4 600
Winterthur	89 000	- 3 700

Tableau 17

EVOLUTION DE LA POPULATION DES GRANDES AGGLOMERATIONS, DE 1950 A 1975

Agglomération	Population 1)				Si 1950 = 100		
	1950	1960	1970	1975	1960	1970	1975
Zurich	511 600	630 000	719 300	723 800	123,1	140,6	141,5
Bâle	262 600	325 400	381 500	379 300	123,9	145,3	144,4
Genève	195 400	250 700	321 100	325 400	128,3	164,3	166,5
Berne	210 100	247 800	284 700	288 200	117,9	135,5	137,2
Lausanne	141 100	181 500	226 700	232 000	128,6	160,7	164,4
Lucerne	101 200	127 400	155 700	159 300	125,9	153,9	157,4
Winterthur	77 700	94 400	110 000	109 500	121,5	141,6	140,9
Total 7 grandes agglomérations	1 499 700	1 857 200	2 199 000	2 217 500	123,8	146,6	147,9
Autres agglomérations	702 400	866 300	1 058 600	1 085 700	123,3	150,7	154,6
TOTAL AGGLOMERATIONS 2)	2 202 100	2 723 500	3 257 600	3 303 200	123,7	147,9	150,0
Villes isolées	238 200	292 800	356 200	374 000	122,9	149,5	157,0
Communes rurales	2 274 600	2 412 800	2 656 000	2 727 800	106,1	116,8	119,9
TOTAL SUISSE	4 715 000	5 429 100	6 269 800	6 405 000	115,1	133,0	135,8

1) Moyenne annuelle.

2) Définition des agglomérations selon recensement fédéral de 1970.

### VI.3. Evolution des grandes agglomérations par rapport à l'évolution générale

Le tableau 18 permet de situer l'évolution de la population résidente et des emplois des 7 grandes agglomérations - avec la distinction ville centrale/communes suburbaines - par rapport au reste de la Suisse.

- De 1965 à 1975, le taux d'augmentation de la population résidente des 7 grandes agglomérations (7,6 %) est pratiquement le même que celui du reste de la Suisse (7,9 %) ; le "poids" démographique de ces agglomérations ne varie donc pratiquement pas (35 % de la population totale de la Suisse).

Par contre, l'évolution des emplois n'est pas parallèle : gain de 45 900 emplois dans les grandes agglomérations (+ 4,4 %), mais perte importante dans l'ensemble des autres régions (- 91 700 ou - 5,3 %), qui résulte principalement du recul de l'agriculture (- 50 000). Les grandes agglomérations concentrent une part accrue des emplois : 40,2 % des emplois de l'économie suisse en 1975, contre 37,7 % en 1965.

- A l'intérieur des 7 grandes agglomérations, évolution divergente entre villes centrales et communes périphériques :

L'évolution de la population résidente n'est pas inattendue : les villes centrales perdent ensemble 90 600 habitants entre 1965 et 1975, alors que leurs périphéries en gagnent 247 100 (accroissement de près du tiers). Mais on peut être surpris par l'évolution des emplois, et plus précisément par la diminution du nombre des emplois dans les 7 grandes villes (- 20 400), puisque le processus d'urbanisation (voir page 38) est supposé conduire à une concentration accrue des emplois dans les centres, parallèlement à une diminution des habitants. Ce phénomène mériterait une analyse approfondie, que ne permettent ni les limites de cette présentation, ni l'état actuel d'avancement des travaux de dépouillement du recensement de 1975. Nous pouvons toutefois avancer quelques explications :

- Nos chiffres ne tiennent pas compte des emplois partiels (moins de 30 heures par semaine). Or leur nombre est passé de 138 000 en 1965 à 300 000 en 1975 <sup>1)</sup> dans l'ensemble de la Suisse. Il est vraisemblable qu'une proportion très importante de ces nouveaux emplois partiels, qui sont rattachés principalement au secteur tertiaire (commerce de détail, enseignement, santé, nettoyage, etc.), ont été créés dans les grandes villes.
- Dans la branche de la construction, les emplois sont le plus souvent comtés au siège de l'entreprise et non à l'emplacement de ses chantiers. Or beaucoup de grandes entreprises ont leur siège en ville. La baisse des emplois dans cette branche entre 1965 et 1975 (- 66 000 emplois complets dans l'ensemble de la Suisse) s'est donc fortement répercutée dans les grandes villes.
- Les différents types d'activités (artisanat, industrie, commerce, transports, administration, loisirs, etc.) "consomment" plus ou moins d'espace. Il est possible - mais on pourra le vérifier <sup>2)</sup> - que l'évolution économique 1965/75 se soit traduite dans les grands centres par une augmentation des surfaces réservées aux activités économiques beaucoup plus importante que l'augmentation correspondante des emplois.

1) Non compris le secteur primaire ; pour 1965, non compris l'administration.

2) Le recensement de 1975 permettra de connaître la superficie des établissements, et sa répartition par tranches économiques (résultats non disponibles actuellement).

Les emplois ayant de toute façon diminué beaucoup moins fortement que la population dans les grands centres, le rapport emplois/habitant s'est encore accru depuis 1965 : Pour 100 habitants on compte en 1975 66 emplois dans ces centres, contre 31 dans les communes suburbaines et 39 dans la moyenne des autres régions ; ces différences qui se sont fortement accrues de 1965 à 1975, traduisent une dissociation croissante entre l'habitat et l'emploi, à l'origine d'un développement important des navettes de travailleurs (déplacements domicile-travail).

Tableau 18

POPULATION ET EMPLOIS : EVOLUTION 1965/75

	Grandes agglomérations <sup>1)</sup>			Reste de la Suisse	TOTAL SUISSE
	Villes centrales	Communes suburbaines	Total		
POPULATION RESIDENTE					
1965	1 285 500	775 500	2 061 000	3 882 000	5 943 000
1975	1 194 900	1 022 600	2 217 500	4 187 500	6 405 000
1965/75 { variation absolue	- 90 600	247 100	156 500	305 500	462 000
%	- 7,0 %	31,9 %	7,6 %	7,9 %	7,8 %
EMPLOIS <sup>2)</sup>					
1965	805 300	245 300	1 050 600	1 720 200	2 770 800
1975	784 900	311 600	1 096 500	1 628 500	2 725 000
1965/75 { variation absolue	- 20 400	66 300	45 900	- 91 700	- 45 800
%	- 2,5 %	27,0 %	4,4 %	- 5,3 %	- 1,7 %
EMPLOIS/POPULATION (%)					
1965	62,6	31,6	51,0	44,3	46,6
1975	65,7	30,5	49,4	38,9	42,5

Répartition (o/oo)

POPULATION RESIDENTE					
1965	216	131	347	653	1 000
1975	186	160	346	654	1 000
EMPLOIS <sup>2)</sup>					
1965	290	87	377	623	1 000
1975	288	114	402	598	1 000

1) Agglomérations comptant plus de 100 000 habitants en 1965 et 1975 : Zurich, Bâle, Genève, Berne, Lausanne, Lucerne, Winterthur.

2) Personnes occupées 30 heures et plus par semaine ; y compris agriculture, horticulture, sylviculture, pêche ; y compris organisations internationales gouvernementales.

#### VI.4. Evolution comparée des grandes agglomérations

L'agglomération genevoise a connu, de 1965 à 1975, la plus forte croissance des grandes agglomérations de Suisse :

Habitants + 36 300, soit un gain aussi élevé que l'agglomération zurichoise, pourtant plus de deux fois plus peuplée,  
Emplois + 26 600, soit davantage que le gain total des 6 autres agglomérations, et trois fois plus que l'agglomération zurichoise !

Parmi les raisons pouvant expliquer cette évolution <sup>1)</sup>, mentionnons :

- L'enclavement du Canton de Genève qui, contrairement aux autres grandes régions urbaines - Bâle y compris - est privé d'hinterland. Alors que, par exemple, le pôle économique zurichois rayonne jusque vers les régions de Baden, Winterthur et Zug, les limites du Canton de Genève imposent à son économie un développement très concentré.
- La position frontalière de Genève, qui a permis à cette économie, grâce aux travailleurs frontaliers, d'assurer sa pleine expansion durant les années 1965/75, alors que l'immigration étrangère était fortement limitée sur le plan suisse.
- La place prépondérante, à Genève, du "tertiaire international" - organisations internationales, commerce de gros, banques, services commerciaux - dont l'expansion a été particulièrement forte depuis 1965, et qui a été relativement épargné par la récession économique.

Si l'on considère la variation de la population et des emplois en distinguant ville centrale et communes suburbaines, on constate des évolutions très différenciées :

- Les quatre grandes villes suisses - celles de plus de 150 000 habitants - se sont fortement dépeuplées, chacune perdant entre 8,4 % (Genève) et 9,7 % (Zurich) de leurs habitants entre 1965 et 1975. Alors que pour Genève et, dans une moindre mesure, Berne, ce dépeuplement correspond à une augmentation d'emplois, Bâle et surtout Zurich perdent également des emplois. La ville de Lausanne enregistre une évolution un peu à contre-courant, avec une augmentation sensible de sa population, mais une importante diminution des emplois (en valeur relative, la plus forte diminution des grandes villes (- 11,8 %) <sup>2)</sup>.
- Les banlieues de ces grandes villes (ensemble de leurs communes suburbaines) enregistrent toutes une augmentation d'emploi en même temps que de population ; seule exception - légère - pour la banlieue de Winterthur où les emplois sont en faible diminution. La banlieue genevoise enregistre les taux d'augmentation les plus élevés, tant de population (+ 44 %) que d'emplois (+ 18 %). Cependant, dans l'ensemble - seule exception, Lausanne - l'augmentation relative des emplois est moins forte que celle de la population.

1) Voir encadré page 46.

2) Augmentation de 3200 personnes entre 1965 et 1975, résultant d'une augmentation de 6300 en 1965/70, mais d'une diminution de 3100 en 1970/75.

Tableau 19

POPULATION ET EMPLOIS DANS LES GRANDES AGGLOMERATIONS <sup>1)</sup>  
EVOLUTION 1965/75

Population résidente		Emplois <sup>2)</sup>		Variation 1965/75		Emplois/Population	
1965	1975	1965	1975	Population	Emplois	1965	1975

1 Agglomérations

Zürich	686 800	723 800	365 900	374 300	37 000	8 400	53,3	51,7
Bâle	358 500	379 300	182 100	188 000	20 800	5 900	50,8	49,6
Genève	289 100	325 400	149 600	176 200	36 300	26 600	51,7	54,2
Berne	267 700	288 200	133 600	139 000	20 500	5 400	49,9	48,2
Lausanne	208 600	232 000	102 200	101 700	23 400	- 500	49,0	43,8
Lucerne	146 800	159 300	69 600	68 100	12 500	- 1 500	47,4	42,8
Winterthur	103 500	109 500	47 600	49 200	6 000	1 600	46,0	44,9

2 Villes centrales de ces agglomérations

Zürich	438 500	395 800	285 300	268 900	- 42 700	- 16 400	65,1	67,9
Bâle	214 900	195 600	134 700	134 400	- 19 300	- 300	62,7	68,7
Genève	173 500	158 900	113 700	119 100	- 14 600	5 400	63,1	69,8
Berne	166 300	152 200	106 500	107 800	- 14 100	1 300	63,9	70,6
Lausanne	132 100	135 300	78 500	69 200	3 200	- 9 300	59,4	51,1
Lucerne	72 200	66 800	42 700	39 800	- 5 900	- 2 900	58,7	59,6
Winterthur	87 500	90 300	43 900	45 700	2 800	1 800	50,2	50,6

3 Communes suburbaines

Zürich	248 300	328 000	80 600	105 400	79 700	24 800	32,5	32,1
Bâle	143 600	183 700	47 400	53 600	40 100	6 200	33,0	29,2
Genève	115 600	166 500	35 900	57 100	50 900	21 200	28,5	30,6
Berne	101 400	136 000	27 100	31 200	34 600	4 100	26,7	22,9
Lausanne	76 500	96 700	23 700	32 500	20 200	8 800	31,0	33,6
Lucerne	74 100	92 500	26 900	28 300	18 400	1 400	36,3	30,6
Winterthur	16 000	19 200	3 700	3 500	3 200	- 200	23,1	18,2

Récapitulation

Total 2	1 285 500	1 194 900	805 300	784 900	- 90 600	- 20 400	62,6	65,7
Total 3	775 500	1 022 600	245 300	311 600	247 100	66 300	31,6	30,5
Total 1 = 2 + 3	2 061 000	2 217 500	1 050 600	1 096 500	156 500	45 900	51,0	49,4
Reste Suisse	3 882 000	4 187 500	1 720 200	1 628 500	305 500	- 91 700	44,3	38,9
TOTAL SUISSE	5 943 000	6 405 000	2 770 800	2 725 000	462 000	- 45 800	46,6	42,5

1) Agglomérations comptant plus de 100 000 habitants en 1965 et 1975.

Définition des agglomérations : recensement fédéral 1970.

2) Personnes occupées 30 heures et plus par semaine, y compris agriculture, horticulture, sylviculture, pêche ; y compris organisations internationales et missions permanentes.

- Le nombre d'emplois par habitant était déjà beaucoup plus élevé en 1965 dans les grandes villes que dans leurs banlieues. L'écart s'est encore creusé entre 1965 et 1975, sauf dans le cas de Lausanne, si bien qu'en 1975 on observe des différences considérables :

Pour 100 habitants on compte :

à Zurich	68	emplois en ville	contre	32	dans la banlieue		
Bâle	69	"	"	"	29	"	"
Genève	70	"	"	"	31	"	"
Berne	71	"	"	"	23	"	"
Lausanne	51	"	"	"	34	"	"
Lucerne	60	"	"	"	31	"	"
Winterthur	51	"	"	"	18	"	"

Le contraste entre ville centrale livrée aux activités économiques et communes suburbaines à fonction résidentielle apparaît le plus marqué à Berne. Les rapports sont pratiquement identiques à Zurich, Bâle et Genève.

L'évolution de la population et des emplois dans les grandes agglomérations, entre 1965 et 1975, est - nous semble-t-il - un peu surprenante (tableau 19). Alors qu'il existe une relative homogénéité dans l'évolution de la population résidente, celle des emplois fait apparaître au contraire des différences importantes. Seule une analyse approfondie des résultats, lorsque ceux-ci seront tous disponibles, pourra peut-être permettre d'expliquer ces différences. En attendant, on peut rappeler que certaines particularités du recensement doivent inciter à considérer ses résultats avec prudence :

- La distinction entre emplois complets (30 heures et plus par semaine) et emplois partiels (moins de 30 heures) est importante, pour des raisons économiques aussi bien que sociologique, mais :
  - la limite de 30 heures adoptée en 1975 (comme en 1965) peut être discutée ; des critères plus différenciés ne seraient-ils pas préférables ?
  - les résultats des recensements ne devraient-ils pas toujours englober l'ensemble des emplois (y compris ceux à moins de 30 heures) ? Rappelons que la plupart des résultats publiés jusqu'ici ne concernent que les emplois complets.
- Nous avons mentionné (point 8 page 6) le problème de la qualité des chiffres issus des recensements. Cette qualité ne peut évidemment pas être la même d'un recensement à l'autre, d'une commune à l'autre : la façon dont a été organisé le recensement, le nombre et la complexité des établissements à recenser ont une influence sur la qualité finale. Celle-ci peut-elle varier dans des limites importantes ?

## VI.5. Evolution comparée des cantons

Au début de cette comparaison de l'évolution des cantons entre 1965 et 1975, insistons encore sur le fait que la période 1965/75 a été marquée par un changement - plus ou moins marqué, plus ou moins retardé selon les régions - entre les premières années de croissance et les dernières années marquées par la crise ou la récession. La comparaison entre chiffres de 1965 et chiffres de 1975 ne donne donc pas une image fidèle de l'évolution réelle.

### a. Evolution de la population résidente (tableau 20)

De 1965 à 1975, la population de la Suisse s'est accrue de 462 000 habitants, soit de 7,8 %.

- Le canton de Zurich, déjà le plus peuplé en 1965, enregistre de loin le gain le plus élevé en 1965/75 : + 88 300 habitants. Son taux d'accroissement pour cette période (8,5 %) n'est que de peu supérieur à celui de la Suisse, si bien que la part de la population de ce canton par rapport à l'ensemble de la Suisse varie peu : de 17,6 % à 17,7 %.
- Six cantons enregistrent un gain compris entre 40 000 et 50 000 habitants : Berne, Bâle-Campagne, Argovie, Tessin, Vaud, Genève. Comme Zurich, il s'agit de cantons sinon urbains, du moins comptant une partie importante de leur population vivant dans des villes ou des agglomérations urbaines. La part de ces six cantons par rapport à l'ensemble de la Suisse passe de 42,6 % en 1965 à 43,7 % en 1975.
- Trois cantons ou demi-cantons perdent des habitants entre 1965 et 1975 : Glaris, Bâle-Ville et Appenzell R.E. Pour Bâle-Ville, cette diminution s'inscrit dans le processus de développement de l'agglomération, décrit au chapitre précédent ; elle est compensée par l'augmentation importante de la population de Bâle-Campagne : + 25,5 %, soit - avec Zoug - le taux d'augmentation le plus élevé de tous les cantons.
- Le taux d'augmentation de la population genevoise (14,1 %) est le quatrième en importance, après ceux de Zoug, Bâle-Campagne et du Tessin, alors que le taux d'augmentation des emplois est, lui, beaucoup plus élevé à Genève que dans tous les autres cantons.

### b. Evolution des emplois <sup>1)</sup>

De 1965 à 1975, le nombre de personnes occupées à plein temps a diminué, dans l'ensemble de la Suisse, de 45 800 (- 1,7 %). C'est dans le secteur secondaire, et en particulier dans l'industrie, que la diminution est la plus forte :

---

1) Ces comparaisons sont basées sur l'évolution des emplois complets uniquement (personnes occupées au moins 30 heures par semaine), les données sur les emplois partiels n'étant pas encore toutes disponibles.

	Emplois		Variation 1965/75
	1965	1975	
Secteur primaire	252 400	172 600	- 79 800
Secteur secondaire	1 412 600	1 213 600	- 199 000
dont industrie	1 092 300	953 700	- 138 600
dont construction	291 600	225 500	- 66 100
Secteur tertiaire	1 105 800	1 338 800	233 000
<b>TOTAL</b>	<b>2 770 800</b>	<b>2 725 000</b>	<b>- 45 800</b>

Dans tous les cantons <sup>1)</sup> on retrouve ce même type d'évolution : diminution des emplois primaires et secondaires, augmentation des tertiaires.

- Au total, la majorité des cantons enregistrent un solde négatif ; celui-ci est particulièrement important dans les cantons industriels où dominaient une ou plusieurs des branches les plus touchées par la modification des conditions économiques des dernières années : textiles, habillement, métallurgie, horlogerie. Ainsi, le taux de diminution des emplois atteint ou dépasse 10 % à Glaris, Appenzell R.E. et Thurgovie (textiles, habillement), à Schaffhouse (métallurgie, fonderie), à Neuchâtel (horlogerie, machines textiles), à Soleure (fonderie, horlogerie, machines textiles).
- Dans la majorité des cantons, le taux de variation des emplois entre 1965 et 1975 est compris entre plus ou moins 5 %, le sens et l'importance de la variation étant fonction de la place respective des différents secteurs économiques.
- Trois cantons enregistrent un taux d'augmentation supérieur à 5 %. Il s'agit de Bâle-Campagne (6 %), Zoug (11,2 %), et surtout Genève (17,8 %). Ce taux très élevé d'augmentation des emplois dans le canton de Genève, comparativement aux autres cantons, peut s'expliquer de plusieurs façons :
  - importance du secteur tertiaire à Genève : 59 % des emplois en 1965, 69 % en 1975 <sup>2)</sup>, soit les proportions les plus élevées de Suisse ;
  - caractère particulier du secteur tertiaire genevois, avec l'importance des organisations internationales, de la banque, du commerce de gros, des services commerciaux, soit de branches très dynamiques et n'ayant - en tous cas jusqu'en 1975 - pas donné de signe sérieux de ralentissement ;
  - apport de la main-d'oeuvre frontalière, qui a permis à l'économie genevoise d'assurer son expansion, contrairement à celle de beaucoup d'autres cantons, mais qui a peut être empêché, ou retardé certaines rationalisations ;
  - raisons "techniques", propres à la réalisation des recensements (voir encadré page 46).

1) Seule exception, le canton d'Uri, où l'augmentation des emplois dans le secteur secondaire est due à des circonstances particulières (grands travaux de génie civil).

2) 71 % si l'on compte les emplois partiels.

Tableau 20

POPULATION ET EMPLOIS<sup>1)</sup> DANS LES CANTONS ; EVOLUTION 1965/75

CANTON	POPULATION RESIDENTE				EMPLOIS (30 heures et plus)			
	1965	1975	variation 1965/75		1965	1975	variation 1965/75	
			absolue	%			absolue	%
ZURICH	1 043 000	1 131 300	88 300	8,5	517 000	520 100	3 100	0,6
BERNE	953 200	999 000	45 800	4,8	420 800	401 300	-19 500	- 4,6
LUCERNE	275 700	294 200	18 500	6,7	120 400	115 500	- 4 900	- 4,1
URI	33 800	34 500	700	2,1	13 400	13 900	500	3,7
SCHWYZ	86 100	93 400	7 300	8,5	33 600	33 100	- 500	- 1,5
OBWALD	24 700	25 800	1 100	4,5	9 600	9 500	- 100	- 1,0
NIDWALD	24 800	26 800	2 000	8,1	10 200	10 400	200	2,0
GLARIS	40 700	36 800	- 3 900	- 9,6	19 600	16 600	- 3 000	-15,3
ZOUG	58 600	73 600	15 000	25,6	27 800	30 900	3 100	11,2
FRIBOURG	171 300	182 500	11 200	6,5	65 400	65 000	- 400	- 0,6
SOLEURE	215 600	227 600	12 000	5,6	105 400	94 900	-10 500	-10,0
BALE-VILLE	235 900	218 200	- 17 700	- 7,5	137 500	137 400	- 100	- 0,1
BALE-CAMPAGNE	177 200	222 300	45 100	25,5	68 100	72 200	4 100	6,0
SCHAFFHOUSE	70 700	71 500	800	1,1	36 900	32 600	- 4 300	-11,7
APPENZEL RE	49 900	48 000	- 1 900	- 3,8	19 000	16 200	- 2 800	-14,7
APPENZEL RI	13 300	13 500	200	1,5	4 900	4 700	- 200	- 4,1
SAINT-GALL	367 700	388 500	20 800	5,7	166 000	159 600	- 6 400	- 3,9
GRISONS	163 200	166 600	3 400	2,1	77 600	74 300	- 3 300	- 4,3
ARGOVIE	401 500	448 500	47 000	11,7	184 300	179 100	- 5 200	- 2,8
THURGOVIE	177 400	186 800	9 400	5,3	83 000	72 700	-10 300	-12,4
TESSIN	223 900	266 500	42 600	19,0	121 800	123 400	1 600	1,3
VAUD	477 700	526 500	48 800	10,2	218 900	209 100	- 9 800	- 4,5
VALAIS	198 900	215 700	16 800	8,4	79 300	82 300	3 000	3,8
NEUCHATEL	161 300	168 100	6 800	4,2	77 700	70 400	- 7 300	- 9,4
GENEVE	296 900	338 800	41 900	14,1	152 600	179 800	27 200	17,8
SUISSE	5 943 000	6 405 000	462 000	7,8	2 770 800	2 725 000	-45 800	- 1,7

1) Emplois complets uniquement ; y compris les organisations internationales.

c. Structure des emplois

Dans les limites de cette présentation, nous nous en tiendrons à la comparaison de l'évolution des emplois selon les trois grands secteurs économiques, avec toutefois pour le secteur secondaire une subdivision en classes économiques qui permet de faire la distinction entre l'industrie proprement dite et les autres types d'activité, construction en particulier.

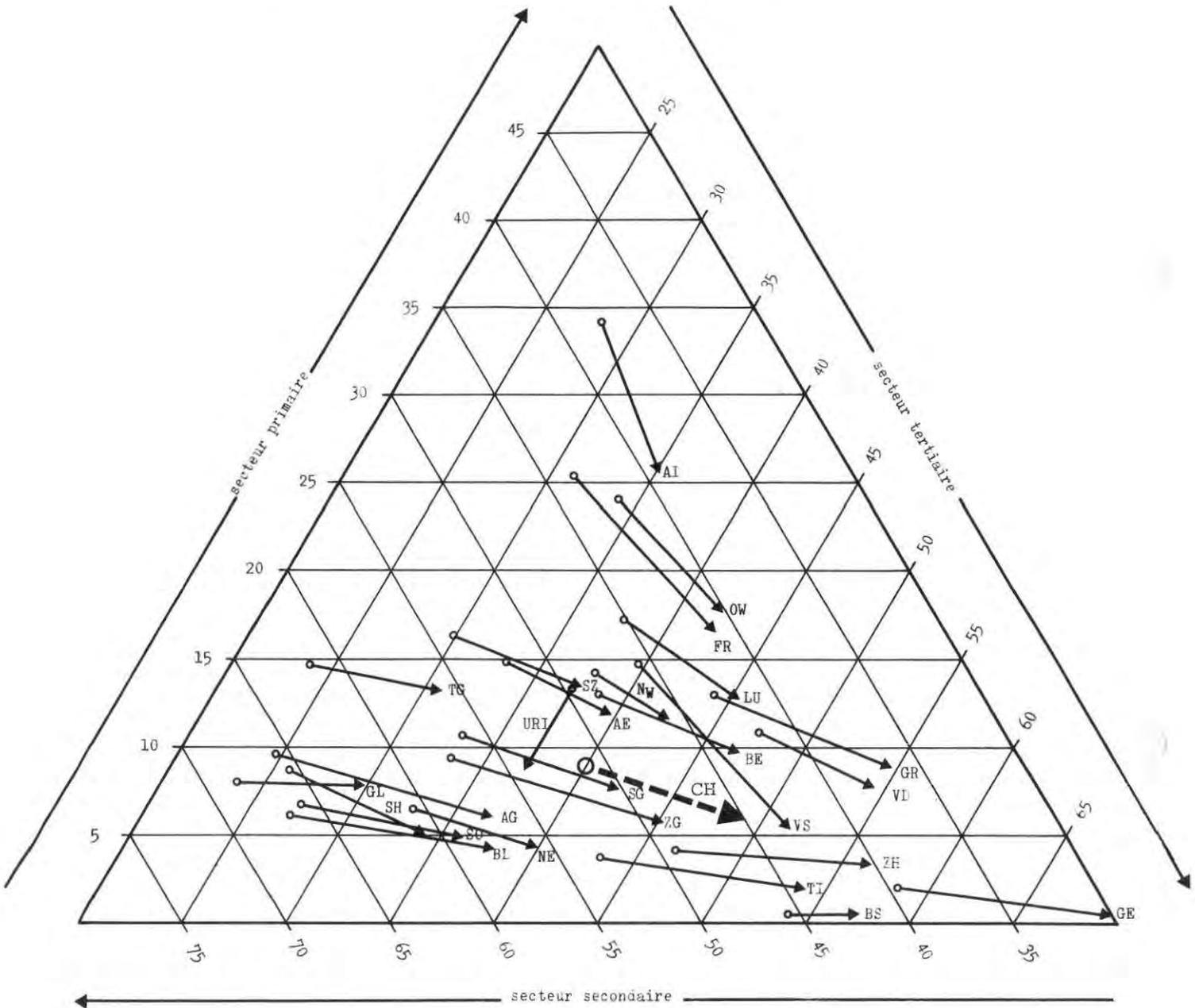
- De 1965 à 1975, la structure économique des cantons, définie par l'importance relative des trois secteurs primaire, secondaire, tertiaire<sup>1)</sup>, a évolué de façon apparemment assez homogène<sup>2)</sup> (graphique 4) : forte diminution de la part des emplois agricoles ou industriels au profit des emplois tertiaires, qui se traduit dans ce graphique par des déplacements orientés vers l'angle inférieur droit du système de coordonnées triangulaires. En 1975 comme en 1965, le canton de Genève compte la proportion la plus élevée d'emplois tertiaires. En 1975, avec 69 % d'emplois tertiaires, Genève devance très nettement un groupe de cinq cantons dont le pourcentage varie entre 54 et 58 % : Zurich, Bâle-Ville et Vaud - cantons plus ou moins urbains également - Grisons et Tessin - cantons de tourisme.
- Si l'on se réfère non plus à la structure économique des cantons (importance relative des trois grands secteurs économiques), mais à l'évolution absolue des emplois par secteurs (tableaux 21 et 22), ce n'est plus l'homogénéité de leur évolution qui frappe, mais au contraire de très fortes disparités.

1) Voir définition tableau 4, note 1).

2) Voir note 1) page 48.

Graphique 4

REPARTITION DES EMPLOIS, PAR CANTON, SELON LE SECTEUR ECONOMIQUE  
(évolution 1965/75)



Exemple : dans le canton des Grisons, sur 100 emplois complets (30 heures et plus par semaine), il y en a ...

	en 1965	en 1975
dans le secteur		
- primaire	12,7	8,8
- secondaire	42,8	36,3
- tertiaire	44,5	54,9

EMPLOIS PAR CANTON , SELON LE SECTEUR ECONOMIQUE<sup>1)</sup>

Tableau 21 Situation en 1965 et 1975

CANTON	1965				1975			
	SECTEUR			TOTAL	SECTEUR			TOTAL
	primaire	secondaire	tertiaire		primaire	secondaire	tertiaire	
ZURICH	21 300	253 300	242 400	517 000	15 500	210 700	293 900	520 100
BERNE	54 800	203 300	162 700	420 800	39 300	174 100	187 900	401 300
LUCERNE	21 300	54 400	44 700	120 400	14 600	48 500	52 400	115 500
URI	1 700	6 700	5 000	13 400	1 200	7 500	5 200	13 900
SCHWYZ	5 400	18 200	10 000	33 600	4 300	16 000	12 800	33 100
OBWALD	2 300	4 000	3 300	9 600	1 700	3 800	4 000	9 500
NIDWALD	1 400	4 900	3 900	10 200	1 200	4 600	4 600	10 400
GLARIS	1-700	13 300	4 600	19 600	1 300	10 400	4-900	16 600
ZOUG	2 600	15 900	9 300	27 800	1 800	15 200	13 900	30 900
FRIBOURG	16 500	28 500	20 400	65 400	10 800	26 700	27 500	65 000
SOLEURE	7 000	69 500	28 900	105 400	4 600	56 100	34 200	94 900
BALE-VILLE	400	62 700	74 400	137 500	600	58 300	78 500	137 400
BALE-CAMPAGNE	4 200	45 400	18 500	68 100	3 100	41 900	27 200	72 200
SCHAFFHOUSE	3 100	24 200	9 600	36 900	1 700	19 800	11 100	32 600
APPENZEL RE	2-800	9 900	6 300	19 000	1 900	7-800	6 500	16 200
APPENZEL RI	1 700	1 800	1 400	4 900	1 200	1 800	1 700	4 700
SAINT-GALL	17 400	93 200	55 400	166 000	12 000	80 000	67 600	159 600
GRISONS	9 900	33 200	34 500	77 600	6 600	26 900	40 800	74 300
ARGOVIE	17 600	121 000	45 700	184 300	11 000	102 500	65 600	179 100
THURGOVIE	12 100	51 200	19 700	83 000	9-500	40 700	22 500	72 700
TESSIN	4 500	64 100	53 200	121 800	2 600	54 200	66 600	123 400
VAUD	23 600	91 800	103 500	218 900	16 100	79 100	113 900	209 100
VALAIS	11 700	35 300	32 300	79 300	4 400	35 400	42 500	82 300
NEUCHATEL	4 500	47 500	25 700	77 700	3 100	39 200	28 100	70 400
GENEVE	2 900	59 300	90 400	152 600	2 500	52 400	124 900	179 800
SUISSE	252 400	1 412 600	1 105 800	2 770 800	172 600	1 213 600	1 338 800	2 725 000

Tableau 22 Variation 1965/75

CANTON	Secteur primaire	Secteur secondaire					Secteur tertiaire	TOTAL
		mines, carrières	industrie	construction	énergie épuration	Total		
ZURICH	- 5 800	- 300	- 34 100	- 9 400	1 200	- 42 600	51 500	3 100
BERNE	- 15 500	- 200	- 22 000	- 8 600	1 600	29 200	25 200	- 19 500
LUCERNE	- 6 700	- 100	- 4 000	- 2 200	400	- 5 900	7 700	- 4 900
URI	- 500	0	- 400	1 200	0	800	200	500
SCHWYZ	- 1 100	- 400	- 1 300	- 500	0	- 2 200	2 800	- 500
OBWALD	- 600	- 100	0	- 100	0	- 200	700	- 100
NIDWALD	- 200	0	- 100	- 200	0	- 300	700	200
GLARIS	- 400	0	- 2 500	- 400	0	- 2 900	300	- 3 000
ZOUG	- 800	0	- 700	- 100	100	- 700	4 600	3 100
FRIBOURG	- 5 700	0	- 600	- 1 500	300	- 1 800	7 100	- 400
SOLEURE	- 2 400	0	- 12 200	- 1 300	100	- 13 400	5 300	- 10 500
BALE-VILLE	200	0	- 900	- 3 700	200	- 4 400	4 100	- 100
BALE-CAMPAGNE	- 1 100	- 100	- 2 200	- 1 500	300	- 3 500	8 700	4 100
SCHAFFHOUSE	- 1 400	0	- 3 100	- 1 300	0	- 4 400	1 500	- 4 300
APPENZEL RE	- 900	0	- 1 800	- 300	0	- 2 100	200	- 2 800
APPENZEL RI	- 500	0	0	- 100	100	0	300	- 200
SAINT-GALL	- 5 400	- 500	- 10 800	- 2 400	500	- 13 200	12 200	- 6 400
GRISONS	- 3 300	- 300	- 500	- 5 600	100	- 6 300	6 300	- 3 300
ARGOVIE	- 6 600	0	- 14 200	- 4 900	600	- 18 500	19 900	- 5 200
THURGOVIE	- 2 600	- 100	- 8 700	- 1 800	100	- 10 500	2 800	- 10 300
TESSIN	- 1 900	- 1.100	- 1 400	- 7 600	200	- 9 900	13 400	1 600
VAUD	- 7 500	0	- 7 100	- 6 600	1 000	- 12 700	10 400	- 9 800
VALAIS	- 7 300	- 200	- 2 100	- 2 600	800	- 3 100	10 200	3 000
NEUCHATEL	- 1 400	0	- 7 000	- 1 700	400	- 8 300	2 400	- 7 300
GENEVE	- 400	0	- 5 100	- 2 900	1 100	- 6 900	34 500	27 200
SUISSE	- 79 800	- 3 400	- 138 600	- 66 100	9 100	- 199 000	233 000	- 45 800

1) Emplois complets uniquement ; y compris les organisations internationales.

Celles-ci sont accentuées par deux phénomènes qui compliquent les comparaisons entre cantons :

- les différences d'échelle : le canton de Zurich est 100 fois plus peuplé qu'Appenzell R.I., 18 fois plus que Zoug, trois fois plus que Genève ;
  - la dispersion importante du taux de croissance des cantons de 1965 à 1975 : le nombre total d'emplois complets varie entre - 15 % (Glaris et Appenzell R.E.) et + 18 % (Genève).
- La majorité des cantons ayant perdu des emplois entre 1965 et 1975<sup>1)</sup>, il paraît intéressant d'examiner quelle(s) branche(s) a (ont) plus particulièrement déterminé cette perte. En effet, celle-ci n'aura pas la même signification du point de vue social et économique selon qu'elle est plus ou moins concentrée sur l'agriculture, sur l'industrie ou la construction : la diminution de l'effectif des travailleurs de l'agriculture est un phénomène déjà ancien (cette diminution a été plus forte, en valeurs absolues, en 1955/65 qu'en 1965/75), et pratiquement indépendant des fluctuations de la conjoncture économique, donc un phénomène relativement "normal". Au contraire, l'évolution de l'effectif des travailleurs de la construction est directement liée à la conjoncture démographique et économique. Dans certaines limites, ces fluctuations n'ont pourtant que des incidences réduites sur le marché du travail indigène car elles sont absorbées par un important volant de travailleurs saisonniers. Il n'en va pas de même de l'industrie ; dans les cantons les plus atteints (Glaris, Thurgovie, Soleure, Neuchâtel), la crise des dernières années a pu avoir des conséquences économiques et sociales importantes. Pour apprécier ces conséquences, une étude beaucoup plus fouillée que celle-ci serait nécessaire, tenant compte de la nature et de la structure des différentes branches industrielles. Même remarque au sujet du secteur tertiaire - services - qui peut être orienté plutôt vers les affaires (Zurich, Genève), le tourisme (Grisons, Tessin), l'administration (Berne), et dont l'expansion peut donc avoir une signification différente d'un canton à l'autre.
- Rappelons que la Suisse dans son ensemble a perdu 45 800 emplois<sup>1)</sup> entre 1965 et 1975, malgré un gain de 233 000 emplois tertiaires. La perte de 278 800 emplois primaires ou secondaires se décompose de la façon suivante :

agriculture	=	-	79 800	(- 32 %)
industrie	=	-	138 600	(- 13 %)
construction	=	-	66 100	(- 23 %).

Par rapport à l'évolution moyenne de la Suisse les cantons peuvent être classés de la manière suivante :

1. Cantons où la diminution des emplois est supérieure à la moyenne (ensemble de la Suisse : - 1,7 %) :

1.1. Cantons ayant encore une agriculture importante ; le recul de ce secteur compte pour une forte part dans la diminution totale des emplois : Berne, Lucerne, Appenzell R.I., Grisons, Argovie, Vaud. Parmi ces cantons, on peut distinguer

- Lucerne et Appenzell R.I., où le recul de l'agriculture est, en valeur absolue, plus fort que celui de l'industrie ou de la construction ;

---

1) Emplois complets uniquement (voir note 1 page 47).

- Berne, Argovie et Vaud, où le recul de l'industrie est encore plus marqué que celui de l'agriculture ;
- les Grisons, où le recul de la construction est encore plus marqué que celui de l'agriculture.

1.2. Cantons à dominante industrielle ; la baisse des emplois enregistrée entre 1965 et 1975 est due principalement à un recul important des emplois dans l'industrie : Glaris, Soleure, Schaffhouse, Appenzell R.E., Saint-Gall, Thurgovie, Neuchâtel.

## 2. Cantons où la variation totale des emplois est faible

Nous avons regroupé ici les cantons dont le taux de croissance des emplois entre 1965 et 1975 est supérieur à celui de l'ensemble de la Suisse (- 1,7 %), mais ne dépasse pas 2 % :

2.1. Cantons où la relative stabilité de l'emploi total s'accompagne de transferts importants entre secteurs économiques, au bénéfice du secteur tertiaire (services)

- à Zurich, pertes importantes dans l'industrie et la construction ;
- à Fribourg, pertes importantes dans l'agriculture, alors que l'industrie et la construction ont relativement bien résisté ;
- dans le Tessin, pertes importantes dans la construction.

2.2. Cantons où les transferts entre secteurs économiques sont faibles

- à Schwyz, Obwald et Nidwald, les transferts sont faibles en valeurs absolues en raison de la petite taille de ces cantons. Mais en valeurs relatives (en %), il sont tout de même importants, et ont comme conséquence une évolution non négligeable de la structure économique (voir graphique 4) ;
- à Bâle-Ville, les transferts sont faibles, en valeurs relatives comme en valeurs absolues : le canton de Bâle-Ville est de tous les cantons celui dont la structure économique s'est le moins modifiée<sup>1)</sup> entre 1965 et 1975 (graphique 4). On constate en particulier que l'industrie dans son ensemble n'a perdu que 900 emplois (contre 5 100 à Genève ou 34 100 à Zurich) ; ceci grâce à la place prépondérante qu'y occupe la chimie, seule industrie en expansion en Suisse entre 1965 et 1975.

## 3. Cantons où les emplois sont en augmentation notable

- à Uri, l'augmentation des emplois est due à des circonstances particulières (grands travaux de génie civil), Uri étant le seul canton dont le secteur secondaire se soit renforcé de 1965 à 1975.
- dans le Valais, augmentation très forte des emplois tertiaires, qui excède largement les pertes enregistrées dans l'agriculture, pourtant très élevées. Les effectifs du secteur secondaire ne varient pas, les pertes dans la construction étant compensées par un gain correspondant dans les autres branches du secteur, industrie en particulier. Soulignons que le Valais est le seul canton ayant augmenté le nombre de ses emplois industriels de 1965 à 1975.

---

1) Du moins si l'on s'en tient à la répartition selon les 6 branches économiques définies au tableau 22.

- Bâle-Campagne, Zoug et surtout Genève enregistrent les taux d'augmentation les plus élevés en 1965/75, comme déjà en 1955/65. Cantons urbains (Bâle-Campagne est en quelque sorte la banlieue de Bâle-Ville), ces trois cantons ont connu un développement important de leur secteur tertiaire ; de plus, leur industrie a subi des pertes inférieures à la moyenne suisse (voir graphique 5), car les branches industrielles les plus touchées par la récession (textiles, métallurgie, horlogerie <sup>1)</sup>, etc.) n'y ont pas de position dominante.

d. Evolution des emplois dans l'industrie, de 1965 à 1975

Nous terminerons cette comparaison entre cantons en nous arrêtant brièvement sur l'industrie. C'est en effet dans ce secteur que la transformation des conditions économiques et démographiques à partir du début des années 1970 a eu le plus de conséquences : branches d'activité en déclin à la suite de l'évolution de la concurrence et des marchés (textiles, habillement, horlogerie), branches atteintes par le ralentissement dans la construction (industrie du bois, métallurgie), disparition ou restructuration d'entreprises, etc. Rappelons que dans l'ensemble du pays, l'évolution est très variable selon les branches :

	Emplois <sup>2)</sup> 1975	Variation 1965/75		Répartition (o/oo)	
		absolue	%	1965	1975
TOTAL INDUSTRIE, ARTS ET METIERS	953 700	- 138 600	- 12,7	1 000	1 000
dont alimentation, boissons	103 300	- 17 200	- 14,3	110	108
textiles, habillement	89 700	- 68 400	- 43,3	145	94
industrie du bois	64 300	- 10 200	- 13,7	68	67
arts graphiques	53 200	- 2 400	- 4,3	51	56
chimie	69 000	+ 12 200	+ 22,9	51	72
métallurgie	176 000	- 14 600	- 7,7	175	185
machines	254 200	- 7 500	- 2,9	240	267
horlogerie, bijouterie	61 100	- 19 800	- 24,5	74	64

- Le graphique 5 montre que les cantons ayant enregistré entre 1965 et 1975 des pertes supérieures à la moyenne sont :

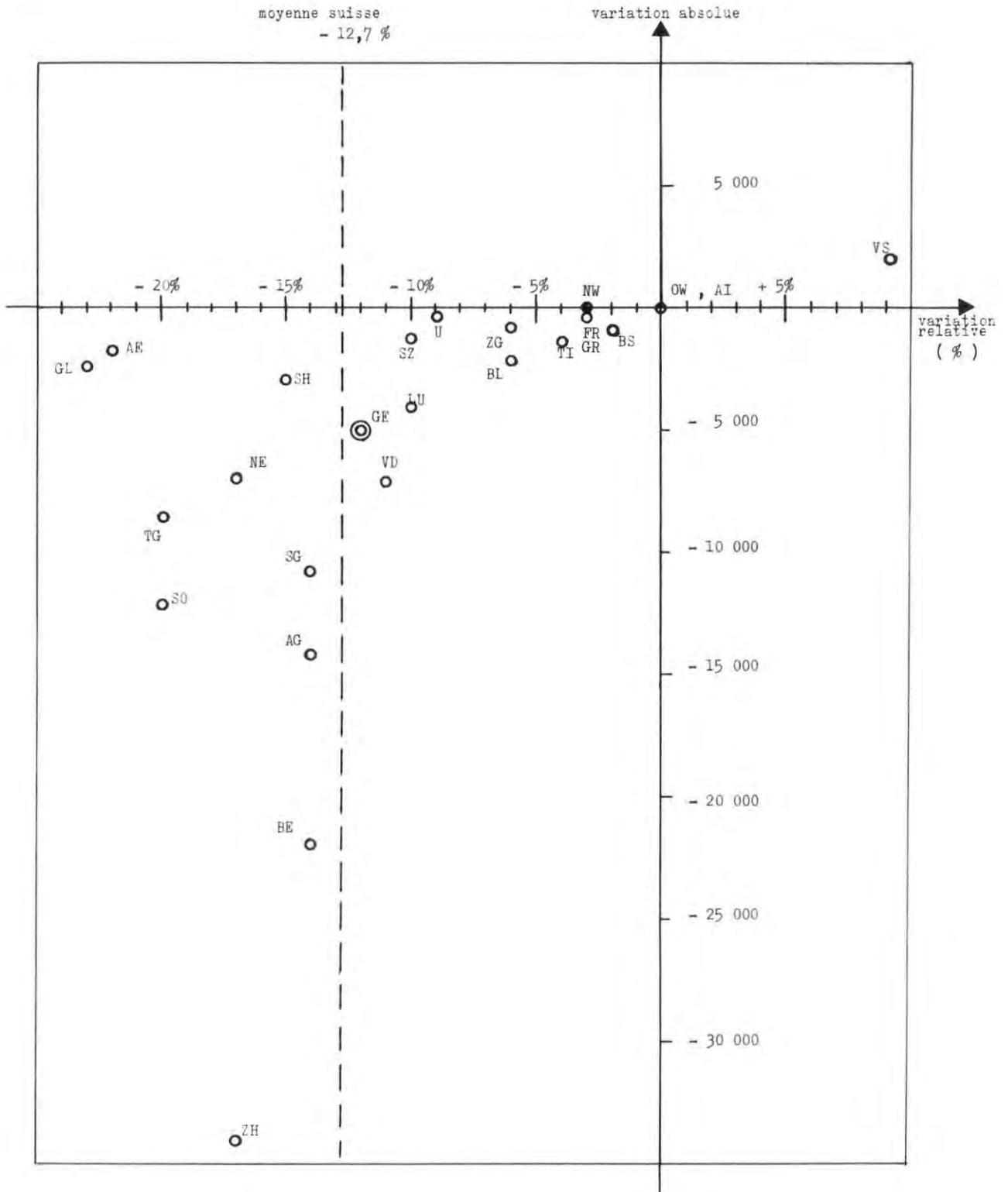
- les cantons où les branches les plus touchées occupaient une position dominante, l'industrie étant relativement peu diversifiée : la diminution des emplois étant de 12,7 % dans la moyenne du pays, elle atteint ou dépasse 20 % dans les cantons de Glaris, Thurgovie et Appenzell R.E. (textiles, habillement), à Soleure (fonderie, horlogerie) ; elle est de l'ordre de 15 % à 20 % à Schaffhouse (fonderie, vêtements), Neuchâtel (horlogerie, machines textiles), Saint-Gall (textiles, vêtements).

1) L'horlogerie a relativement moins souffert à Genève (orientation vers des produits de luxe) que dans les grands cantons horlogers (Neuchâtel, Jura, Soleure) où domine la grande série.

2) Emplois complets uniquement (30 heures et plus par semaine) ; extrait du tableau 16 page 36.

Graphique 5

EVOLUTION DES EMPLOIS DANS L'INDUSTRIE, PAR CANTON, DE 1965 A 1975



- les grands cantons de Zurich, Berne et Argovie : dans ces cantons également la diminution des emplois industriels est supérieure à la moyenne suisse (- 12,7 %). Cette évolution est à souligner puisqu'il est admis que Zurich et Argovie exercent - avec Bâle pour la chimie - une certaine domination sur l'industrie suisse. Deux hypothèses peuvent être avancées à ce stade de l'analyse : la rationalisation de la production a pu être particulièrement poussée dans ces cantons où la pénurie de main-d'oeuvre industrielle était aggravée par une expansion importante des services ; d'autre part, une politique de décentralisation vers les régions encore peu industrialisées en 1965 (Valais, Fribourg) a pu être menée par les grandes entreprises du nord de la Suisse.
  
- Le taux de variation des emplois dans le canton de Genève (- 12 %) est comparable à celui de la Suisse. Le tableau 16 (page 36) montre que l'évolution des diverses branches économiques n'est cependant pas parallèle : le recul des emplois est plus fort à Genève que dans l'ensemble de la Suisse dans la métallurgie et l'industrie des machines, mais moins fort dans l'horlogerie <sup>1)</sup>. D'autre part, les industries du textile et du vêtement étant peu représentées à Genève, leur recul n'a que peu d'incidence sur le total des emplois industriels, alors que pour l'ensemble de la Suisse ce recul a au contraire une forte influence.
  
- Parmi les cantons dont la diminution des emplois industriels est nettement inférieure à la moyenne suisse, figurent surtout des cantons encore peu industrialisés vers 1955 (Tessin, Grisons, Fribourg, Valais), et qui ont connu depuis lors et jusque vers 1973 un développement industriel relativement important. Quant à Bâle-Campagne et surtout Bâle-Ville, c'est essentiellement à la chimie qu'ils doivent d'avoir limité la perte de leurs emplois industriels.

---

1) Voir commentaires pages 34-35.

EMPLOIS SELON LE GENRE D'ACTIVITE ECONOMIQUE, EN 1965 ET 1975

	1 9 6 5	1 9 7 5	Variation 1965/75
AGRICULTURE	2 936	2 477	- 459
CARRIERES	231	214	- 17
INDUSTRIE, ARTS ET METIERS	42 408	37 323	- 5 085
Produits alimentaires	4 218	3 557	- 661
211 viande, produits à base de viande	1 290	1 177	- 113
212 produits laitiers	606	448	- 158
213 meunerie	125	90	- 35
214 boulangerie, pâtes alimentaires	1 674	1 335	- 339
215 conserves de fruits et légumes	45	15	- 30
216 sucre, cacao, chocolat	308	226	- 82
217 autres produits alimentaires	170	264	94
219 fourrages	-	2	2
Boissons	340	264	- 76
221 eaux-de-vie, spiritueux	158	67	- 91
222 vin, cidre, jus de fruits	37	14	- 23
223 brasserie	143	137	- 6
224 boissons sans alcool	2	36	34
225 boissons diverses	.	10	10
Tabac	951	713	- 238
232 cigarettes	951	712	- 239
234 tabacs manufacturés, divers	-	1	1
Textiles	165	75	- 90
241 fils, fibres	7	-	- 7
242 tissus	52	42	- 10
245 broderie	40	-	- 40
246 finissage des textiles	-	15	15
247 autres branches	66	18	- 48
Habillement, chaussure	1 962	800	- 1 162
251 vêtements et lingerie de tissus	1 359	446	- 913
252 " " tricot	62	2	- 60
253 " " tissus et tricot	.	75	75
254 autres articles d'habillement	485	260	- 225
255 industrie de la chaussure	56	17	- 39
Industrie du bois, du meuble	2 139	2 253	114
261 travail du bois	42	8	- 34
262 ustensiles, matériel d'emballage en bois	66	56	- 10
263 vannerie, liège	5	1	- 4
264 meubles, ébénisterie	1 071	510	- 561
265 menuiserie du bâtiment, vitrerie	955	1 158	203
266 menuiserie du bâtiment et ébénisterie	.	520	520
Industrie du papier	381	252	- 129
271 pâte de bois, papier, carton	169	146	- 23
272 articles en papier, en carton	212	106	- 106
Arts graphiques	3 173	3 396	223
281 fonderie de caractères, clicherie	60	147	87
282 imprimerie	.	{ 1 388 }	1 388
283 édition	2 783	{ 1 599 }	1 599
284 reliure	330	262	- 68

EMPLOIS SELON LE GENRE D'ACTIVITE ECONOMIQUE, EN 1965 ET 1975

(suite)

	1 9 6 5	1 9 7 5	Variation 1965/75
Usinage des matières plastiques; caoutchouc, cuir	384	378	- 6
291 usinage des matières plastiques, caoutchouc	91	188	} - 6
292 mise en oeuvre du cuir	293	188	
293 mise en oeuvre du plastic, caoutchouc et cuir	.	2	
Industrie chimique	2 558	3 136	578
311 matières premières et produits de base		35	} 578
312 produits chimiques finis	2 558	2 228	
313 produits chimiques divers		873	
Industrie de la pierre et de la terre	988	748	- 240
331 mise en oeuvre de la pierre naturelle	144	130	- 14
332 produits en ciment, béton	348	317	- 31
333 tuilerie, porcelaine, verre	386	259	- 127
334 autres	110	35	- 75
335 divers	.	7	7
Métallurgie, artisans sur métaux	7 721	6 476	- 1 245
341 métaux, produits de fonderie	859	706	- 153
342 façonnage et transformation de métaux	1 111	616	- 495
343 construction métallique	1 437	1 083	- 354
344 installations dans le bâtiment	4 314	4 071	- 243
Machines, appareils, véhicules	11 952	10 693	- 1 259
351-352 construction générale de machines et appareils	9 732	{ 5 475 }	} - 903
353 électronique, électrotechnique		3 354	
354 mécanique de précision	1 899 <sup>1)</sup>	1 549	- 350
355 construction de véhicules	321	314	- 7
356 construction de machines et véhicules	.	1	1
Horlogerie, bijouterie	5 152	4 219	- 933
361 horlogerie	4 042	3 236	} - 933
362 bijouterie, gravure et frappe	1 110	949	
363 Horlogerie, bijouterie	.	34	
Autres industries et métiers	324	363	39
371 instruments de musique	32	19	- 13
372 jouets, engins de sport	28	13	- 15
373 travail de matières diverses	14	117	103
374 ateliers d'arts décoratifs	250	214	- 36
BATIMENT, TRAVAUX DE GENIE-CIVIL	15 018	12 147	- 2 871
Bâtiment, génie-civil	15 018	12 147	- 2 871
401 construction proprement dite	12 769	9 731	- 3 038
402 travaux d'aménagement, de parachèvement	2 249	2 416	167
ECONOMIE ENERGETIQUE, PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	1 648	2 751	1 103
Electricité, eau, gaz; chauffage à distance	1 302	1 394	92
Protection de l'environnement	346	1 357	1 011
521 enlèvement des ordures, récupération	320	1 035	715
522 protection des eaux	26	305	279
523 autres protections de l'environnement	.	17	17

1) Y compris réparation (en 1975 dans la branche 922).

EMPLOIS SELON LE GENRE D'ACTIVITE ECONOMIQUE, EN 1965 ET 1975

(suite)

	1 9 6 5	1 9 7 5	Variation 1965/75
Commerce de gros 1)	9 463	10 385	2 332 2)
611 animaux, végétaux, produits agricoles	134	106	.
612-613 produits alimentaires, boissons, tabac	1 277	1 309	.
614 textiles	148	129	.
615 habillement	91	74	.
616 ameublement	123	104	.
617 papier, article de papier	123	177	.
618 article de cuir, de caoutchouc	212	172	.
619 produits chimiques	1 639	2 290	.
621 combustibles, carburants	470	231	.
622 bois, jouets, articles de sport	132	122	.
623 verrerie, céramique fine	63	30	.
624 matériaux de construction (sauf le bois)	196	93	.
625 métaux, machines, véhicules	2 259	3 070	.
626 horlogerie, bijouterie	751	685	.
627 vieux matériaux, déchets	158	81	.
628 autres	.	38	.
629 produits divers	1 687	1 674	.
Courtage commerciale 1)	.	1 410	.
631 matières premières	.	77	.
632 textiles, habillement, chaussures	.	31	.
633 produits alimentaires, boissons, tabac	.	126	.
634 machines, véhicules, objets en métal	.	107	.
635 autres, divers	.	1 069	.
Commerce de détail	16 025	17 789	1 764
641 marchandises diverses	4 505	7 212	2 707
642 animaux, végétaux	234	286	52
643 denrées alimentaires, boissons, tabac	2 994	1 232	- 1 762
644 textiles, habillement	2 230	2 109	- 121
645 articles en bois, liège, jouets	48	38	- 10
646 ameublement	370	689	319
647 papeterie, cuir, caoutchouc	315	247	- 68
648 livres, journaux, objets d'art	861	1 038	177
649 produits chimique, pharmaceutiques	770	844	74
651 combustibles, carburants	569	424	- 145
652 articles en métal, de ménage, machines, véhicules	1 949	2 411	462
653 horlogerie, bijouterie, instruments de musique	1 180	1 150	- 30
654 autres	.	109	109
Banques, assurances	7 842	14 040	6 198
661 banques	6 061	11 689	5 628
662 assurances	1 781	2 351	570
Affaires immobilières, location	957	1 564	607
671 affaires immobilières	777	1 256	479
672 location de biens, meubles divers	180	308	128
Transports, entrepôts, poste, télécommunications	8 557	11 233	2 676
711 chemins de fer, tramways	1 836	1 845	9
712 transports automobiles, parkings	2 609	{ 1 463 }	754
713 expédition, entreposage, agences de voyage	15	{ 1 900 }	4
714 transports par eau	1 418	19	1 048
715 transports aériens	.	2 466	.
716 transports par conduites, dépôts d'huile minérale	.	61	61
721 poste, chèques postaux	1 636	2 009	373
722 télécommunications	1 043	1 470	427
Hôtels, restaurants	10 121	10 175	54
731 hébergement	2 903	3 316	413
732 restauration	6 395	6 197	- 198
733 pensions privées, cantines	823	662	- 161

1) En 1965, le courtage commercial n'est pas distingué du commerce de gros.

2) Commerce de gros + courtage commercial.

EMPLOIS SELON LE GENRE D'ACTIVITE ECONOMIQUE, EN 1965 ET 1975

(suite)

	1 9 6 5	1 9 7 5	Variation 1965/75
Administration publique	9 647 <sup>1)</sup>	5 745	4 383 <sup>1)</sup>
811 administration publique générale	.	3 525	.
812 justice, établissements pénitenciers	.	238	.
813 police, service du feu, contrôle des véhicules	.	1 377	.
814 défense nationale, protection civile	.	161	.
815 assurances sociales obligatoires	.	444	.
Enseignement public et privé	.	7 433	.
831 jardins d'enfants	.	267	.
832 enseignement général	.	4 045	.
833 hautes écoles	.	1 771	.
834 écoles techniques supérieures, professionnelles	.	848	.
835 autres écoles	.	361	.
836 écoles de degrés divers	.	141	.
Recherche, aménagement du territoire	757	1 013	256
841 recherche, développement, essais	665	897	232
842 génie rural, arpentage, aménagement du territoire	92	116	24
Hygiène publique	5 136	9 267	4 131
851 hygiène publique, sauf hôpitaux	1 389	2 408	1 019
852 hôpitaux, cliniques, réadaptation	3 707	6 736	3 029
853 pompes funèbres	40	123	83
Oeuvres sociales	507	1 875	1 368
861 établissements de bienfaisance	197	975	778
862 autre assistance sociale	310	900	590
Organisations religieuses, idéologiques	.	852	.
871 services ecclésiastiques, religieux	.	843	.
872 associations idéologiques	.	9	.
Bureaux de consultations, représentation d'intérêts, services commerciaux	5 458	9 421	3 963
881-882 conseils juridiques, économiques, services commerciaux	2 770	4 978	2 208
883 bureaux d'architectes, d'ingénieurs; autres bureaux techniques	1 615	2 699	1 084
884 secrétariats d'associations, de partis	1 073	1 744	671
Culture, loisirs, sports	979	2 249	1 270
891 culture, spectacles	833	1 672	839
892 ateliers d'artistes	.	119	119
893 sports, loisirs, loterie	146	458	312
Nettoyage	1 535	1 313	- 222
911 nettoyage de vêtements, literie, tapis	1 121	764	- 357
912 entretien de locaux, ramonage, autres	414	549	135
Réparations	3 729	2 652	- 1 077
921 automobiles, cycles, motos	3 318	1 972	- 1 346
922 autres	411	680	269
Services non recensés ailleurs	2 375	2 102	- 273
941 salons de coiffure, instituts de beauté, toilet- tage d'animaux	1 942	1 670	- 272
942 ateliers de photographes, de graphistes	416	389	- 27
943 services de porteurs, surveillance	17	39	22
945 autres	.	4	4
Organisations internationales <sup>2)</sup>	7 260	14 346	7 086
TOTAL	152 589	179 776	27 187

1) Y compris enseignement public et privé,  
organisations religieuses.

2) Recensé à part.

## LISTE DES PUBLICATIONS EXTRAORDINAIRES

### Collections "Aspects statistiques"

#### Déjà paru :

- No 1 — Programme 1977-1981 des investissements publics à Genève (35 pages, prix : 4 F.) Février 1977
- No 2 — Les locaux commerciaux vacants au 1er décembre 1976 dans le canton de Genève (7 pages, prix : 3 F.) Mars 1977
- No 3 — Le secteur public à Genève. Analyse descriptive selon le recensement fédéral des entreprises de septembre 1975. (extraits du volume No 1 paru dans la collection "Etudes", 84 pages, prix : 5 F.) Mai 1977
- No 4 — Dépenses pour les constructions dans le canton de Genève en 1976 et 1977 (21 pages, prix : 4 F.) Mai 1977
- No 5 — Evolution de l'emploi à Genève depuis 1973 (28 pages, prix : 4 F.) Juin 1977
- No 6 — Les logements inoccupés et les locaux commerciaux vacants à Genève (61 pages, prix : 5 F.) Février 1978
- No 7 — Dépenses pour les travaux de construction en 1977 et 1978 à Genève (32 pages, prix : 4 F.) Avril 1978
- No 8 — Recensement fédéral des entreprises 1975 à Genève (60 pages, prix : 5 F.) Juin 1978
- Résultats des votations et élections à Genève en 1977 (33 pages, prix de la pochette : 5 F.)

#### A paraître :

- Résultats des votations et élections à Genève en 1978 (à paraître après chaque scrutin, prix annuel : 5 F.)

### Collections "Etudes"

#### Déjà paru :

- No 1 — Le secteur public à Genève. Analyse descriptive selon de recensement fédéral des entreprises de septembre 1975. (616 pages, tirage limité; prix : 50 F.) Mai 1977
- No 2 — L'influence de la mortalité infantile sur la valeur de l'espérance de vie à la naissance (28 pages, prix : 4 F.) Octobre 1977
- No 3 — Le secteur international à Genève. Les emplois dans les organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales à Genève en 1975-76. (environ 136 pages, prix : 5 F.) Juin 1978